



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 8 - Compte Administratif 2016 - Rapport de présentation

Compte Administratif 2016

Rapport de présentation

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

L'adoption du Compte Administratif au Conseil Municipal marque la clôture de l'exercice écoulé.

Sur le plan réglementaire, celle-ci doit intervenir avant le 30 juin de l'exercice suivant, avec une présentation au préalable du compte de gestion du comptable.

Le Compte Administratif constitue une photographie des réalisations de l'année précédente. C'est un récapitulatif complet des dépenses et des recettes réalisées, rapportées aux prévisions budgétaires.

L'adoption du Compte Administratif est donc l'occasion de revenir sur l'action de la Collectivité au cours de l'année précédente, et de souligner les principales réalisations de la Ville au titre de ses politiques et des priorités municipales. Elle permet également d'évaluer la situation budgétaire et financière de la Ville, sur la base de données définitives et au regard du cadrage pluriannuel de la prospective.

Le Budget primitif 2016 était clairement, rappelons-le, un **budget de mobilisation, et le compte administratif vient le confirmer.**

Un budget de mobilisation, tout d'abord, pour faire face à deux enjeux majeurs, qui marqueront durablement l'action publique mais aussi la configuration du territoire :

- d'une part, l'enjeu de la réforme territoriale, qui nous a amenés à nous interroger plus que jamais, il est vrai, sur le rôle que doivent jouer Besançon et son Agglomération, dans un territoire élargi, un périmètre renouvelé et dans un cadre de compétences et de coopérations à construire. La modification du paysage territorial doit constituer, et nous nous battons pour cela, une opportunité pour être plus forts, plus attractifs, en confortant Besançon dans son rôle de pôle d'équilibre et de rayonnement, et dans son statut de capitale politique, environnementale, économique, universitaire... C'est essentiel pour notre avenir commun et le compte administratif 2016 atteste de l'action menée en la matière.

- d'autre part, l'enjeu de la baisse des dotations de l'Etat, qui pèse lourdement sur les budgets communaux depuis 2014. L'année 2016 a constitué la troisième année de baisse des dotations de l'Etat, avec une perte de 3,6 M€ de dotations de l'Etat, venant s'ajouter à celles de 2014 (- 1,7 M€) et de 2015 (- 3,2 M€). L'absorption de cette baisse, **à taux communaux de fiscalité inchangés depuis 2011**, nous contraint, pour ne pas sacrifier le cœur de nos compétences, à faire preuve de toujours plus de réactivité et d'innovation, à ne pas craindre de nous interroger sur nos modes d'interventions, mais aussi à réfléchir de manière plus globale sur l'effet levier de notre action au niveau d'un territoire.

Cela se traduit par une optimisation globale de l'efficacité de nos interventions, pour concilier la qualité du service public aux nouvelles contraintes.

Ce résultat se lit clairement dans le Compte Administratif 2016 et permet d'affirmer 2 axes majeurs de notre engagement : agir au plus proche des Bisontines et des Bisontins d'une part, pour préserver et développer le haut niveau de qualité de la vie ; construire l'avenir de notre territoire d'autre part, en portant de grands projets structurants de développement, de rayonnement et d'attractivité.

Budget de mobilisation, ensuite, car il s'est agi dans cet environnement général de préserver les équilibres qui constituent la force de notre ville : équilibre entre poursuite de l'action municipale au quotidien et défense de nos priorités politiques, entre proximité et rayonnement, entre contraintes et ambitions, entre fonctionnement et investissement, entre territoires également.

Le Budget primitif 2016 donnait clairement la preuve de notre mobilisation, et celle-ci se vérifie au Compte Administratif :

- par un équilibre des efforts entre investissement et fonctionnement,
- par la préservation des crédits dédiés aux priorités politiques,
- par la poursuite de nos grands projets d'investissement,
- par l'accent mis sur la proximité avec la mobilisation des tranches annuelles,
- par des taux communaux de fiscalité totalement stables, pour la cinquième année consécutive (et la septième année s'agissant de la taxe d'habitation),
- par un renforcement de la priorisation et de la mutualisation des moyens,
- par la poursuite des rapprochements avec la Communauté d'Agglomération.

Cette action, nous avons pu la conduire, et cela mérite également d'être souligné, dans le respect strict du cadrage de la prospective, sans remise en cause des équilibres financiers de long terme. Ainsi, malgré les baisses de dotations de l'Etat, nous parvenons grâce à notre action d'optimisation et de recherche permanente de l'efficience au service de notre ambition pour notre Ville, à conserver **une situation financière saine et sécurisée pour l'avenir**, comme en attestent les chiffres définitifs du compte administratif 2016.

Le présent rapport s'articule comme suit :

- I. Le cadrage budgétaire et financier
 1. La déclinaison de la stratégie budgétaire de la Ville
 2. Des résultats conformes au cadrage

- II. Les principales réalisations du budget 2016
 1. La mobilisation au service de notre Ville
 2. Les réalisations par politiques publiques

- III. Les données budgétaires du Compte administratif 2016
 1. Les résultats du budget général
 2. Les résultats du budget principal
 3. Les résultats des budgets annexes

I. Le cadrage budgétaire et financier

1. La déclinaison de la stratégie budgétaire de la Ville

L'action de la Ville s'inscrit dans le cadre d'une **stratégie financière pluriannuelle** qui constitue un guide à la fois pour les orientations budgétaires, l'élaboration des budgets primitifs successifs et pour le pilotage infra-annuel qui détermine les résultats à atteindre pour le Compte Administratif.

Cette stratégie constitue un outil indispensable de projection : elle vise en effet à **garantir la mise en œuvre effective du plan de mandat, à la fois dans les budgets annuels, en prévisionnel et en réalisations, mais aussi sur la durée.**

La stratégie financière de la Ville repose **sur 4 piliers** :

- **La volonté pour la Ville, et sa responsabilité, de ne pas fragiliser sa situation financière malgré les contraintes, pour garantir la pérennité de son action ;**
- **Le maintien d'un niveau d'investissement dynamique**, permettant la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement et le maintien de tranches annuelles à un niveau garantissant le bon état du patrimoine et la proximité ;
- **Le renforcement des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, hors domaines prioritaires** (qui sont budgétairement sanctuarisés), dans un objectif de limitation de la pression fiscale pour préserver le pouvoir d'achat des Bisontins. Cela passe notamment par une gestion resserrée de la masse salariale et une limitation stricte de l'évolution de toutes les charges de fonctionnement (les crédits d'exploitation, les subventions hors secteurs prioritaires, et même les dépenses dites à évolution contrainte) ;
- **Le développement des synergies avec l'Agglomération**, pour un territoire cohérent et fort comme pour une recherche d'efficience, et le renforcement d'une vision consolidée au niveau du « bloc communal ».

Cette stratégie repose sur des **indicateurs prospectifs et rétrospectifs**, qui sont vérifiés chaque année et tout au long des différentes phases budgétaires, et plus particulièrement lors du Compte Administratif.

Les indicateurs utilisés par la Ville permettent de donner une vue globale de la situation financière, immédiate et à long terme, en fonctionnement comme en investissement. Rappelons qu'il s'agit **non pas de cadres rigides et prescriptifs de notre action mais d'objectifs prudentiels à apprécier en tendances** :

- **l'épargne brute**, qui mesure la capacité pour la Collectivité à autofinancer son investissement pour conserver un niveau d'indépendance suffisant (estimé à 20 M€ environ) en maîtrisant l'endettement ;
- **la capacité de désendettement**, qui permet d'apprécier la faculté pour la Ville de dégager des ressources propres pour rembourser sa dette (le niveau maximum est estimé entre 8 et 10 ans pour une ville comme Besançon) ;
- **l'épargne nette**, qui doit être suffisante pour couvrir les travaux récurrents.

Le budget 2016 a confirmé les objectifs et le cadrage de cette stratégie avec parallèlement des axes forts permettant de tenir, tant les objectifs fixés que les résultats attendus en matière de mise en œuvre des priorités politiques et de politiques municipales. Ces axes sont les suivants :

- **La non-augmentation des taux communaux de fiscalité directe** : depuis 2009 pour la taxe d'habitation et depuis 2011 pour la taxe foncière, les taux communaux seront donc restés totalement stables (cette stabilité étant poursuivie en 2017).

- La préservation à périmètre constant de nos 4 priorités politiques :
 - **l'éducation**, avec la pleine mise en place du Projet Educatif de Territoire pour renforcer encore, à la rentrée 2016, la dynamique mise en place avec la réforme des rythmes scolaires,
 - **la sécurité et la tranquillité publique**, avec la poursuite de la montée en charge du plan de renforcement décidé en 2015 (avec notamment le recrutement de policiers municipaux, l'implantation de nouvelles caméras...);
 - **la solidarité et la politique sociale**, par le biais d'une subvention maintenue au CCAS,
 - **la nouvelle politique de la ville**, menée dans un partenariat étroit entre la Ville et l'Agglomération, avec les études de préfiguration pour la mise en place des Nouveaux Programmes de Rénovation Urbaine.

Cette constance dans l'affirmation des priorités politiques constitue un signal fort de notre mobilisation et de la cohérence de notre action : elle permet ainsi un suivi des réalisations, au vu des objectifs fixés, une évaluation continue des politiques publiques, pour améliorer en permanence et avec réactivité les résultats grâce à une visibilité pluriannuelle indispensable au travail de fond.

- Un niveau d'investissement qui répond aux axes transversaux de qualité de vie et de développement mis en œuvre dans le BP 2016, et aux besoins en termes de **proximité**, avec les tranches annuelles complétées en 2016 par la mise en place d'une enveloppe spécifiquement dédiée, comme de **rayonnement du territoire**, pour la déclinaison des grandes opérations du Plan Pluriannuel d'Investissement.
- Le respect des indicateurs de pilotage et de la stratégie budgétaire, malgré la baisse de dotations de l'Etat : ce choix, effectué dès la mi-2014 lors de l'annonce par le Gouvernement du programme d'économies de 50 Mds, n'est pas une position de principe : elle vise simplement à garantir la pérennité de l'action de la Ville. Il ne s'agit pas en effet d'avoir une situation financière confortable, mais simplement sécurisée pour faire face aux incertitudes des années à venir **sans renoncement majeur de la qualité du service public ni dégradation du dynamisme de notre action**. Une légère érosion des marges de manœuvre est dès lors acceptable et même responsable dans un tel contexte, qui nécessite d'agir avec souplesse, à condition de garder la maîtrise et de rester dans les tendances déterminées.

L'ensemble de ces axes ont eu pour conséquence **une accentuation des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement hors priorités**, par une optimisation globale de l'action, mais également de l'organisation municipale et la déclinaison de chantiers structurels de fond.

Les résultats de 2016 confirment l'intégralité de ces choix.

2. Des résultats conformes au cadrage fixé

Bien évidemment, l'analyse d'un Compte Administratif ne se fait pleinement que par l'appréciation des réalisations concrètes sur le terrain. Nous y reviendrons de manière détaillée dans la deuxième partie. Il s'agit là de conforter l'analyse financière au regard des objectifs donnés et des résultats de l'année 2016.

Cette situation peut se résumer en quelques points : les efforts réalisés de maîtrise du fonctionnement ont permis de sécuriser le niveau d'épargne et donc de préserver le niveau d'investissement, tout en maîtrisant l'endettement.

✓ **Des efforts continus de maîtrise du fonctionnement, accentués depuis 2014, les taux de fiscalité étant restés strictement constants...**

Dans un contexte de baisse conséquente des ressources (dotations de l'Etat), seules deux solutions existent pour conserver un niveau d'épargne sécurisé, et donc, nous le verrons, un investissement dynamique :

- l'augmentation des taux de fiscalité : c'est un choix que nous avons refusé de faire et les taux communaux n'ont ainsi pas évolué depuis 2011.
- la mise sous contrainte des dépenses de fonctionnement : leur évolution est à ce titre très significative, avec une moyenne de baisse annuelle de - 2,1 % de 2012 à 2016, logiquement accentuée depuis 2014.

Evolution des charges de fonctionnement depuis 2012 :

	Moy.	2013/12	2014/13	2015/14	2016/15
Charges de fonctionnement hors intérêts de la dette	- 2,2 %	- 0,1 %	0,1 %	- 6,0 %	- 2,9 %
Charges de fonctionnement totales (intérêts compris)	- 2,1 %	0,3 %	0,1 %	- 5,8 %	- 3,1 %

On voit que les efforts de maîtrise du fonctionnement sont accentués en fin de période pour absorber les baisses de recettes sans remettre en cause le programme d'investissement.

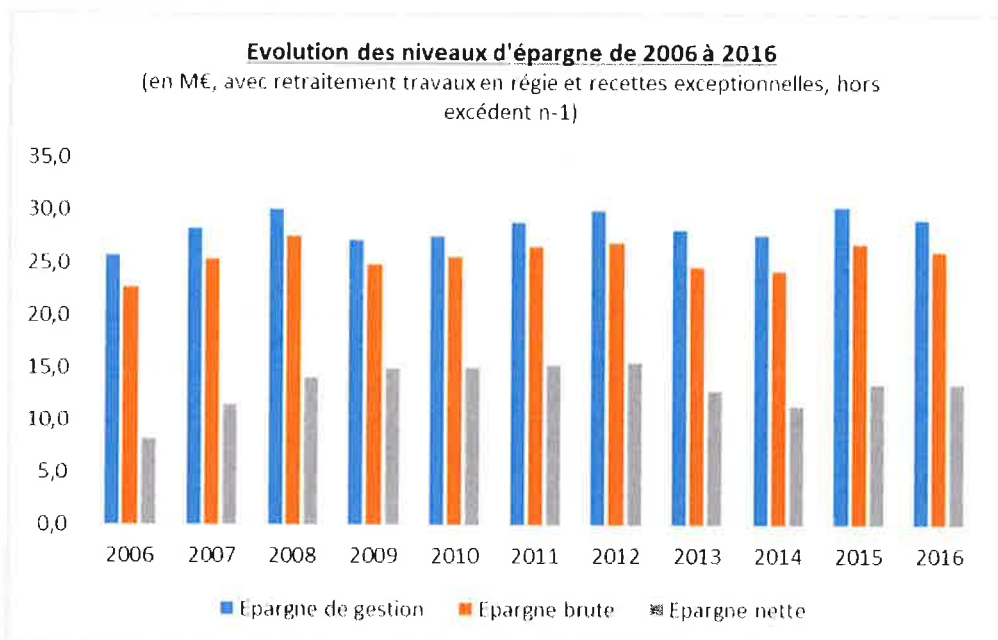
✓ **... qui ont permis de préserver les niveaux d'épargne dans le cadre strict des indicateurs de pilotage**

<i>En M€ avec retraitement des travaux en régie</i>	2012	2013	2014	2015	2016
Epargne de gestion	33,22	33,58	32,73	32,16	31,74
Epargne brute	30,24	30,05	29,24	28,62	28,68
<i>Taux d'épargne brute / recettes réelles de fonctionnement en %</i>	16,7 %	16,6 %	16,2 %	16,7 %	17,3 %

On constate que l'épargne brute, même si elle a logiquement diminué, compte tenu de la baisse brutale des dotations de l'Etat, est restée largement au-delà du plancher des 20 M€. En moyenne, l'épargne brute, avec retraitement de travaux en régie (rattachés à l'investissement), s'est ainsi élevée à 29,4 M€.

Par ailleurs, **le taux d'épargne brute permet de visualiser la capacité de réaction de la Ville par rapport à la baisse de ses ressources de fonctionnement (dotations de l'Etat) : celui-ci est stable sur la période, voire même légèrement renforcé en 2016.**

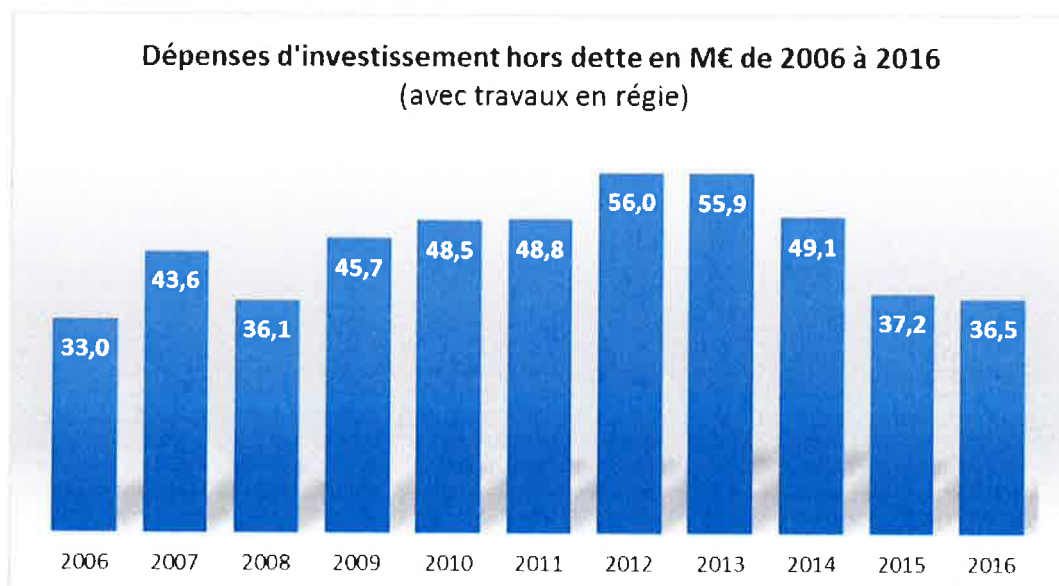
L'histogramme ci-dessous apporte une analyse intéressante et complémentaire, sur une plus longue période, permettant de vérifier la solidité structurelle de cette épargne, avec, cette fois, le retraitement des recettes exceptionnelles ou ponctuelles, par exemple les cessions (même si elles participent, notamment dans le cas de la Ville où un programme de cessions est mis en œuvre, à l'optimisation des recettes).



Ce graphique confirme **la stabilité globale de la chaîne d'épargne tout au long de la période**, sa solidité et donc la résistance de la situation financière à la conjoncture. Grâce à ses efforts de gestion, la Ville a ainsi su préserver sa structure budgétaire en dépit des baisses de dotations de l'Etat.

- ✓ **Cette stabilité de l'épargne a permis de conserver un niveau d'investissement dynamique, de poursuivre la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement et la consolidation des tranches annuelles....**

Là encore, une vision sur une longue période est utile, tant l'investissement correspond à un cycle stratégique.



Ainsi, après un effort exceptionnel d'investissement sur le mandat précédent, effort qui avait en tout état de cause vocation à rester ponctuel, la Ville a repris un rythme d'investissement qui, pour être plus normalisé, n'en reste pas moins très dynamique, de l'ordre de 37 M€ en 2015 et 2017. Ce niveau est d'ailleurs conforme aux besoins d'équipement du territoire, et répond pleinement au programme en termes d'équipements nouveaux, de projets d'aménagements urbains, mais également du programme annuel de «petits travaux» (voirie, espaces verts, bâtiments...).

En 2015 (dernier chiffre connu pour la strate), la Ville a investi, avec les travaux en régie, 297 € par habitant contre 280 € pour la moyenne des villes comparables.

- ✓ **Cet investissement a été réalisé par la mobilisation de l'épargne, tout en maîtrisant l'endettement**

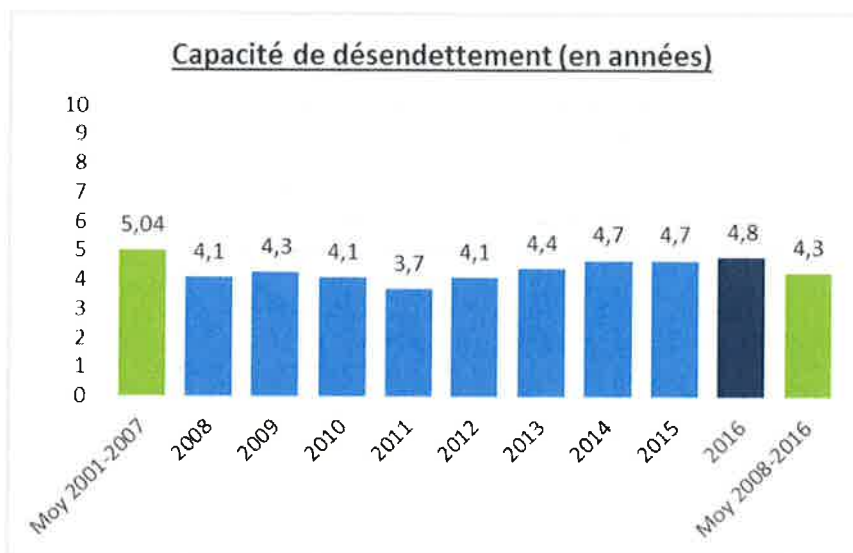
Face à la baisse des dotations de l'Etat, beaucoup de collectivités ont fait le choix, soit d'une baisse conséquente de leur investissement (- 60 € par habitant entre 2014 et 2015 pour la strate des villes de 100 000 à 300 000 habitants), soit d'un endettement accru (+ 37 € d'encours de dette par habitant pour la même strate) avec à terme néanmoins des capacités d'actions amoindries.

Le choix fait par la Ville de Besançon est autre, avec **un investissement qui demeure dynamique tout en étant raisonné pour conserver une capacité à investir à moyen et long terme, dans le cadre d'un endettement maîtrisé grâce à la mobilisation des leviers d'actions en fonctionnement.**

Cette maîtrise s'apprécie à partir de deux indicateurs de pilotage :

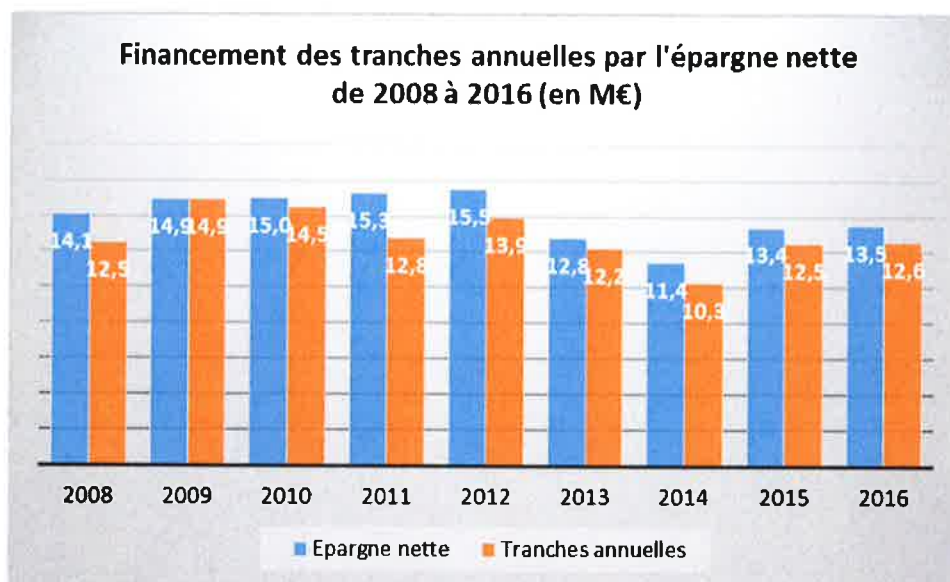
- La capacité de désendettement qui permet de vérifier que le montant d'endettement de la collectivité n'est pas trop important par rapport à l'épargne qu'elle peut dégager.

La capacité de désendettement s'établit en moyenne à 4,3 ans sur la période 2008-2016, contre 5,04 ans en moyenne sur le premier mandat. Elle se stabilise à partir de 2014 pour s'établir à **4,8 ans en 2016**, bien en-deçà des 8 ans maximum.



- Le niveau de financement des travaux récurrents par l'épargne nette qui permet de vérifier que la Ville emprunte à bon escient, et ne finance pas par emprunt sur plusieurs années des investissements qu'elle doit réaliser annuellement.

Le graphique ci-dessous montre que cet objectif a été atteint et que l'emprunt annuel n'a été levé que pour de nouveaux aménagements ou équipements, permettant ainsi de répartir la charge sur les générations qui les utiliseront effectivement.



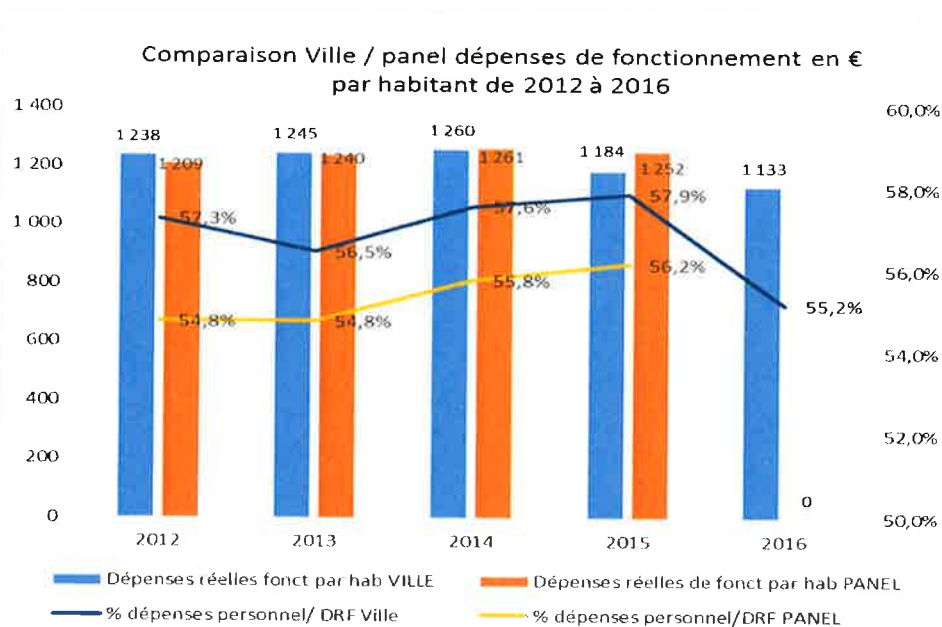
✓ **Ratios comparatifs avec la moyenne de la strate**

Il convient de rappeler que les ratios sont à prendre avec la plus grande précaution, même s'ils sont obligatoirement présentés. Ils dépendent en effet très largement des modes de gestion des communes (régie ou externalisation par exemple), de leur niveau d'intégration intercommunale, du service public rendu à la population. Par ailleurs, rappelons que les dépenses de fonctionnement, tout comme les dépenses d'investissement locales, sont productives, les unes de services à la population, les autres d'activité économique et d'emploi.

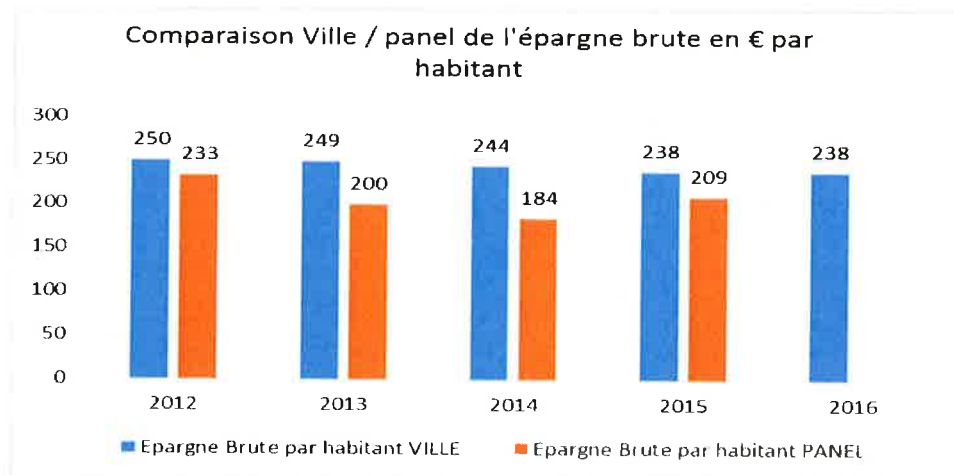
Il convient enfin de noter que s'agissant de ratios rapportés au nombre d'habitants, l'évolution de la population peut jouer un rôle important d'une année sur l'autre. C'est le cas pour Besançon, dont la population DGF est passée de 119 862 habitants en 2014 à 120 271 habitants en 2015, puis 120 832 en 2016, ce qui, pour 2016, a pour effet de faire évoluer artificiellement les ratios, qui ne sont par ailleurs pas retraits des changements de périmètre (transferts, mutualisations, modifications de modes de gestion...) ni pour Besançon ni pour les autres communes et ne concernent que le budget principal.

Toutefois, l'analyse des ratios peut, ces précautions prises et intégrées, être un élément d'information sur la position relative de la Ville au sein de sa strate.

En 2016, la situation relative de la Ville n'est pas modifiée, même si les mutualisations et transferts à l'Agglomération engendrent des mouvements importants, et les ratios comparatifs confirment que Besançon est une ville bien gérée, avec une situation financière saine, un fort niveau de service public et un dynamisme maintenu de l'investissement.

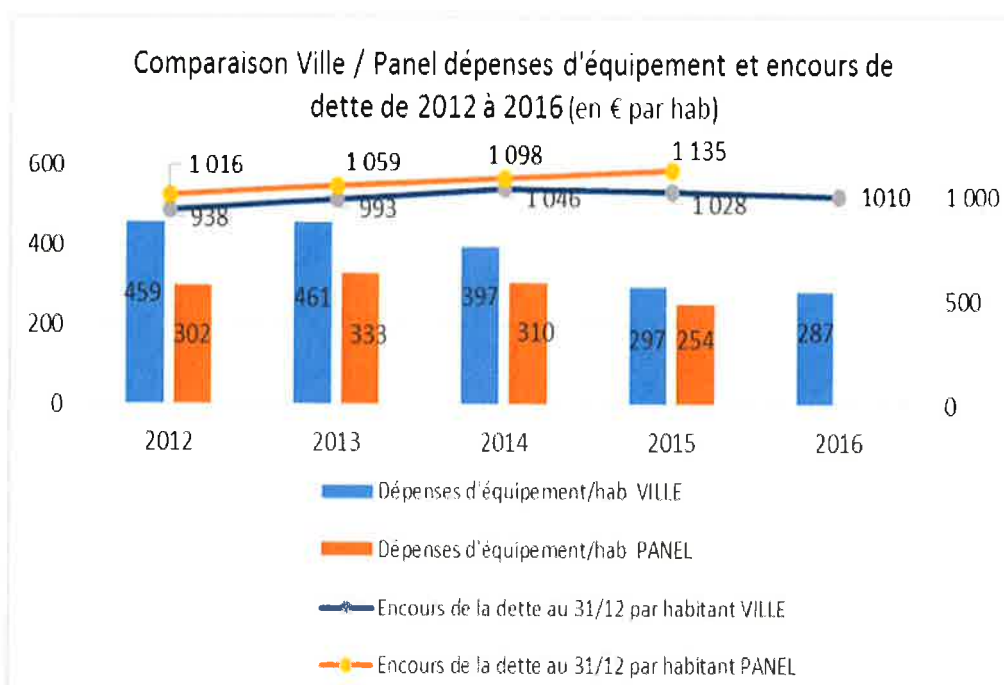


A partir de 2014, la Ville est en-dessous du panel s'agissant des dépenses de fonctionnement par habitant, et ce, malgré la priorité donnée à la régie municipale, qui se maintient (et qui se lit d'ailleurs clairement dans le pourcentage des dépenses de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement). Cela tient aux efforts de maîtrise des charges de fonctionnement, qui ont été anticipés par rapport aux autres villes, permettant ainsi de conserver des moyens d'action pour les budgets à venir, et également aux mouvements de mutualisation effectués, même si l'on peut supposer que ces mouvements interviennent pour la plupart des villes de la strate.



La Ville conserve un niveau d'épargne brute très largement supérieur à la strate : 238 € par habitant en 2015 (et 2016) contre 209 € pour la moyenne des villes en 2015. Cette épargne se maintient en 2016 malgré l'augmentation du nombre d'habitants.

Parallèlement, la Ville a conservé un niveau d'investissement dynamique, malgré la fin de l'effort exceptionnel en 2012 et 2013. Pour permettre la comparaison la plus complète possible, le ratio ci-dessous reprend les dépenses d'équipement directes et indirectes (subventions d'équipement versées) et inclut les travaux en régie, de manière à neutraliser les problématiques de maîtrise d'ouvrage qui relèvent de choix de gestion des villes.



En investissement, le niveau d'équipement de Besançon reste plus élevé que celui de la strate sur toute la période, malgré la baisse progressive selon le rythme prévu dans la prospective de référence après les niveaux exceptionnels du mandat précédent.

Pour 2016, la baisse pour Besançon tient notamment à l'augmentation du nombre d'habitants, le niveau d'investissement variant peu entre 2015 et 2016, travaux en régie compris : 36,5 M€ en 2016 contre 37,2 M€ en 2015 (cette différence tenant essentiellement à des décalages d'opérations, faisant l'objet de restes à réaliser). Cet investissement a été réalisé, grâce à une épargne solide, avec un moindre recours à l'emprunt et un encours de dette en dessous de la moyenne des autres villes.

Cette analyse des ratios vient ainsi confirmer à la fois le dynamisme de la ville, sa sécurité financière année après année, et la tenue du cap que nous avons fixé dans la réalisation du plan de mandat : c'est ce que nous avons souligné lors du Budget Primitif 2017. La preuve est là. Toutefois, un budget sécurisé serait inutile sans les réalisations qu'il permet, sans l'avenir qu'il propose.

II. Les principales réalisations du budget 2016

Le budget 2016 visait la réussite d'un projet et c'est à l'aulne de celui-ci, de cette ambition, rendue possible par la mobilisation de tous, qu'il convient de l'analyser.

2016 a permis de poursuivre la construction de notre ville, la promotion de son identité, la consolidation de son rayonnement. Très concrètement, quelles sont les réalisations qui permettent de vérifier que cet objectif a été tenu ?

1. La mobilisation au service de notre Ville

Qu'est ce qui caractérise l'attractivité et le dynamisme d'une ville ? Comment toujours mieux répondre aux besoins des habitants en termes d'équipements ? Ces questions demeurent au cœur de notre action. Définis lors du vote du Budget Primitif, **des axes transversaux ont été institués autour desquels l'action de la Ville, comme ses priorités politiques, se sont articulées, pour une véritable cohérence de la multiplicité des actions communales et une lisibilité du cap mis en œuvre. Ces axes étaient au nombre de 3 : les politiques sociales, l'éducation, la jeunesse et la citoyenneté, la proximité et la qualité de vie, le développement urbain et l'attractivité.**

1.1 - Les politiques sociales, l'éducation, la jeunesse et la citoyenneté

La politique sociale, l'attention portée aux plus vulnérables, ne sont pas que des éléments d'histoire de notre ville : ils relèvent aussi et avant tout de notre action quotidienne. Preuve en est le soutien sans faille au Centre Communal d'Action Sociale, avec le versement d'une subvention de fonctionnement de l'ordre de 9,4 M€, préservée malgré les contraintes financières pesant sur nos budgets. Rappelons que le CCAS s'appuie désormais sur un projet social engagé en 2015, dans lequel la Ville est partie prenante.

Soulignons par ailleurs que cette stabilité constitue en soi un effort, compte tenu de besoins sociaux accrus, le CCAS s'étant toujours montré exemplaire en termes de partage nécessaire des efforts demandés aux collectivités. La collaboration partenariale entre nos deux structures se retrouve notamment dans **la création d'une maison de services à la population**, sur le secteur de Planoise, dont les premières réflexions ont été engagées en 2016 et dans laquelle le CCAS sera fortement impliqué, au même titre que d'autres partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ...).

La Ville met également en œuvre un **plan de lutte contre la précarité énergétique**. Un panel d'actions a été mis en place dans ce sens, afin que les personnes les plus vulnérables puissent réduire leur facture énergétique. L'année 2016 fut notamment consacrée à l'installation d'équipements solaires thermiques sur la Résidence Autonomie Les Cèdres (76 K€ de dépenses effectuées). Les prêts de matériel de mesures (thermique, électrique, hygrométrique, débit d'eau) connaissent un franc succès : 97 foyers ont emprunté en 2016 les 10 mallettes mises à disposition.

La mise en accessibilité des bâtiments municipaux demeure un enjeu fort. 0,4 M€ ont été consacrés au titre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap). Les travaux ont été ciblés sur les gymnases, maisons de quartier et groupes scolaires, parallèlement au Grand Besançon qui réalise la mise en accessibilité des arrêts de bus. Evoquons d'ailleurs **le prix de la ville Handisport 2016**, reçu dernièrement du Ministère des Sports et de la Fédération Française Handisport, qui récompense notre engagement dans ce domaine, avec notamment l'organisation du Raid Handi-Fort, dont le succès n'est plus à démontrer, ou encore la signature d'une charte avec les clubs pour une pratique sportive régulière des personnes en situation de handicap.





En matière d'éducation, la rentrée scolaire 2016 s'est déroulée dans le cadre d'une **montée en charge progressive du développement des accueils périscolaires**, comme nous l'avions annoncé lors du vote du Budget primitif 2016 avec un coût net prévu à 1,4 M€. Environ 70 animateurs-référents ont été recrutés, avec pour missions principales de coordonner les équipes d'animation et encadrer les groupes d'enfants dans les écoles. L'objectif consistait bien entendu à améliorer la qualité éducative des accueils tout en consolidant les équipes. Cette stratégie de développement, dans le cadre du Projet Educatif de Territoire, déjà concrétisé en 2015, a permis de s'inscrire dans la déclaration des accueils collectifs auprès de la CAF, avec une participation symbolique demandée aux familles.

Par ailleurs, nous l'avions évoqué lors du BP 2016, **l'accent a été mis sur la rénovation des écoles**, notamment dans le cadre de l'enveloppe de proximité des tranches annuelles, en plus de l'enveloppe dite traditionnelle. Le bilan est largement positif et le programme de rénovation supplémentaire a bénéficié aux groupes scolaires Jean Zay et Champagne (0,2 M€), qui ont fait l'objet d'une rénovation au niveau des salles de classe, cages d'escaliers, sanitaires ou sur les aménagements extérieurs. Plusieurs écoles ont bénéficié d'achats de petits équipements pour un montant de 7 K€. **Au global, ce sont plus de 1,3 M€ qui ont été consacrés à nos écoles**. Cet effort est à souligner et ne s'arrêtera pas là puisque l'année 2017 est venue conforter cette tendance.

Il convient aussi de rappeler la politique menée depuis plusieurs années en termes **d'équipements numériques des écoles** : 162 K€ ont été dépensés à ce titre, notamment pour l'achat de vidéoprojecteurs et tableaux, tablettes. Au total, ce sont désormais 85 vidéoprojecteurs installés dans 11 écoles et 220 tablettes déployées dans 7 écoles. 2016 a permis parallèlement d'opérer la refonte du **dispositif ordiclasse**, pris en charge par la CAGB et qui permettra une adéquation plus réactive aux nouveaux besoins numériques dans le territoire grand-bisontin.



S'agissant de la jeunesse et la citoyenneté, la Ville a souhaité maintenir ses efforts à destination de cette population qu'il convient d'attirer afin de pérenniser le dynamisme de notre ville, mais également de protéger. Comptabilisant plus de 22 000 étudiants, Besançon se doit d'apporter des réponses fortes à la jeunesse et engager continuellement des opérations d'animation d'envergure. Un exemple parmi d'autres, le succès rencontré par le festival Détonation sur le site de la Friche de La Rodia a permis de réunir plus de 11 000 festivaliers. Par ailleurs, il convient de souligner la poursuite des actions de lutte contre l'alcoolisation massive par l'organisation de soirées dans différents lieux bisontins.

La Ville, en lien avec la CAGB et le CCAS, s'est engagée dans une démarche **de renforcement de l'accès des jeunes à l'emploi**, en proposant des offres de services civiques. 27 embauches ont été effectuées à ce titre en 2016, au niveau de la Ville.

1.2 - La proximité et la qualité de vie

Si la notion de proximité a été au cœur de nos réalisations tout au long de l'année, ce n'est pas un hasard, mais bien une volonté assumée et portée : la qualité de la vie est à la fois un gage du «bien vivre ensemble», de cohésion sociale, mais aussi un élément d'attractivité. C'est aussi un atout reconnu que nous devons faire vivre et entretenir, à l'instar de nos voiries, de notre patrimoine environnemental exceptionnel, de nos crèches et de nos écoles, de nos équipements sportifs, dans tous les quartiers...

Les actions de proximité ont été développées en 2016 et viennent compléter les crédits consommés sur les tranches annuelles classiques. Pour mémoire, 0,7 M€ ont été positionnés au BP 2016 sur les dépenses dites de proximité, qui viennent compléter les tranches annuelles **pour un total de 12,6 M€ effectivement consommés (+ 0,1 M€ par rapport à 2015)**. Les petits travaux de proximité souhaités par l'équipe municipale dans les écoles, la voirie, les espaces verts et de loisirs ont donc été totalement réalisés ou engagés pour une mise en œuvre début 2017.

Citons notamment les aménagements effectués sur la voirie (0,1 M€), rues Duchaillet et des Lilas et chemin des Bicquey, afin de sécuriser durablement certains secteurs, améliorer le stationnement et faciliter les déplacements piétonniers.

Concernant les espaces verts et de loisirs, des actions supplémentaires ont été financées au titre de l'enveloppe de proximité, pour la création de nouveaux jardins familiaux ou l'amélioration des équipements existants (0,1 M€). Plusieurs aires de jeux pour enfants ont fait l'objet d'une réhabilitation (0,3 M€), notamment dans les quartiers prioritaires (60 K€). Sur le secteur de Saint-Claude, un mini-terrain synthétique football a été aménagé à destination des jeunes du quartier, pour un montant de 0,1 M€.



D'autres interventions et réalisations plus conséquentes se sont déroulées tout au long de l'année 2016 dans le cadre cette fois du Plan Pluriannuel d'Investissement et concernent tout autant la proximité. Ces opérations bénéficient en effet en tout premier lieu aux habitants dans les quartiers.

En terme de pratique sportive, **un nouveau terrain synthétique de football a vu le jour au complexe sportif des Orchamps** (0,8 M€). Egalement sur ce secteur, la Médiathèque du Pôle des Tilleuls a été inaugurée en début d'année 2016 et a rencontré tout au long de l'année un succès grandissant, avec un gain de

plus de 1 000 lecteurs et 45 000 prêts supplémentaires ; les premiers travaux relatifs à la création de la salle polyvalente et à la restructuration de la MJC ont également débuté (0,7 M€ de dépenses effectuées sur le projet global). **La piscine de Port Joint** a fait l'objet d'une rénovation pour permettre son ouverture à l'été 2016 dans des conditions optimales (0,1 M€).

La qualité de vie, c'est aussi **pouvoir bénéficier d'un environnement naturel accessible et préservé**. Avec près de 2 500 ha d'espaces verts, l'entretien des sentiers, des collines et vergers, des espaces naturels est indispensable pour que chacun puisse profiter de cet environnement exceptionnel. Les dépenses effectuées dans ce domaine se sont élevées à 0,3 M€.

La biodiversité est un atout majeur de notre ville, il convient de valoriser cette richesse à sa juste mesure. Les travaux de rénovation du Naturalium de la Citadelle ont été entrepris en 2016 afin de créer un nouvel espace d'exposition dédié à cette thématique (0,2 M€ de dépenses effectuées), dont l'inauguration a été faite récemment.

Des investissements ont été également réalisés en matière de préservation **des berges du Doubs** (0,2 M€), afin de poursuivre le programme de confortement engagé depuis plusieurs années, ou de **mise en sécurité des falaises** surplombant la Boucle du Doubs (0,4 M€). De même, les travaux débutés pour **lutter contre les inondations au centre-ville** ont été effectués en grande partie en 2016, pour une somme de 0,4 M€.



Notons également les moyens affectés à **l'entretien et la propreté de la voirie**, de l'ordre de 3,2 M€ dans le cadre des tranches annuelles, qui incluent les dépenses liées au **renouvellement de l'éclairage public** (0,8 M€), engendrant des économies d'énergie et une réduction des charges d'électricité.

Dans le domaine énergétique, la Ville maintient par ailleurs ses efforts dans le but de moderniser les moyens de production de chaleur pour ses bâtiments municipaux (0,6 M€). Dans une logique de développement des énergies renouvelables, priorités ont été données à la création de chaufferies bois, la rénovation de réseaux ou l'équipement des infrastructures en panneaux solaires. La centrale micro-cogénération de la Citadelle a été mise en service, permettant de produire 22 000 kWh d'électricité. Différentes études en matière de potentiels énergétiques ont été réalisées en 2016, concernant l'hydroélectricité et le solaire photovoltaïque, pour un montant de 65 K€.

Avec l'ouverture à la concurrence de la fourniture d'électricité des gros consommateurs, un groupement de commande a été établi au niveau de la CAGB pour les communes et syndicats du territoire qui ont permis des économies substantielles (de l'ordre de 20 % sur certains lots de fournitures). Au-delà, ce nouveau marché permet de garantir une part d'électricité d'origine renouvelable allant, selon les sites, de 40 à 100 %, notamment pour les crèches et les écoles.



La Ville a amorcé depuis de nombreuses années la **transition énergétique**, comme chacun le sait. Pour illustration, le chauffage urbain de Planoise a franchi une nouvelle étape avec la mise en service d'une nouvelle chaufferie bois de 8 MW. Inauguré en avril 2016, cet équipement consommera 40 000 tonnes de bois par an et permettra une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 15 000 tonnes : 1 M€ ont été consacrés à cette opération en 2016.

En matière de ressource en eau, la Ville a poursuivi sa politique volontariste en termes de qualité du service rendu. La mise en place au 1^{er} janvier 2016 d'une tarification durable, avec les trois premiers m³ gratuits, permet de garantir un niveau de prix modéré pour les consommateurs.

Des travaux importants de modernisation et de rénovation des réseaux ont été réalisés. **L'usine de production d'eau potable de Chenecey-Buillon** a fait l'objet d'une complète rénovation et mise en conformité, achevée en 2016 (1,7 M€). Les travaux de modernisation de **la station d'épuration de Port Douvot**, avec l'installation d'une unité de méthanisation, se sont poursuivis, mobilisant 0,7 M€.

Par ailleurs, **la tranquillité publique** est un élément phare de la qualité de vie d'une ville et constitue une attente de plus en plus forte des habitants. Cela fait partie des priorités politiques et budgétaires. Le programme de **développement des installations de vidéoprotection** s'est pérennisé depuis quelques années : 0,4 M€ y ont été consacrés en 2016. **La mise en œuvre du plan de renforcement de la sécurité s'est poursuivie : après 4 ASVP et 6 opérateurs de vidéoprotection en 2015, 2 policiers municipaux supplémentaires ont été recrutés** (compte tenu du temps de formation) : **leur effectif sera à nouveau complété de 5 postes en 2017**. Parallèlement, 0,1 M€ ont été consacrés à l'amélioration de leurs équipements (acquisitions de tasers et bâtons télescopiques). **Le dispositif de médiation dans les quartiers** a par ailleurs été refondu afin de gagner en efficacité (40 K€ en 2016 à titre transitoire).

Enfin, il convient d'indiquer un **renforcement des mutualisations de services municipaux** entre la Ville, le Grand Besançon et le CCAS. Ce mouvement débuté depuis quelques années se renforce au fil du temps avec un objectif d'un partage accru de l'expertise pour une efficacité améliorée.

1.3 - Le développement urbain et l'attractivité

Il s'agit là de préparer et anticiper les enjeux de demain, afin que Besançon garde la place qui lui revient. Pour cela, nous devons faire preuve sans cesse d'audace et d'innovation pour attirer les entreprises et les nouveaux habitants. Il convient dès lors de mettre en valeur nos atouts : développer les aménagements urbains pour permettre la mise en place de programmes immobiliers de qualité, accessibles à tous, offrir des équipements structurants, préserver et mettre en valeur notre patrimoine...

La dynamisation du centre-ville est un enjeu majeur. Des actions ont été mises en place telles que les «**samedis piétons**» : cette opération à laquelle la Ville a consacré près de 60 K€, connaît d'ailleurs un véritable succès populaire. Ouverts en début d'année 2016, les **Passages Pasteur**, projet urbain majeur conciliant valorisation du patrimoine et attractivité du cœur historique de la cité, ont été distingués en 2016 par le Grand Prix des Trophées du Cadre de Vie, parmi 75 dossiers.

A proximité immédiate de ce site, les espaces publics ont fait l'objet d'une profonde rénovation, améliorant la circulation et rendant le site plus agréable ; cette opération a d'ailleurs bénéficié d'un soutien de l'Union Européenne : 0,7 M€ ont été mobilisés en 2016. Sur le secteur Battant, la **Maison du Peuple** a continué sa mutation qui sera finalisée en 2017.

Plusieurs grandes opérations se sont poursuivies ou engagées en 2016 en cœur de ville. Ainsi, le programme de **rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie** s'est poursuivi de manière très visible avec des étapes de travaux clés (pose de la grande verrière en fin d'année) : cela représente une dépense de 2,6 M€ au Compte Administratif 2016. Autres opérations emblématiques, les **restaurations de la Tour de la Pelote**, dont les principaux aménagements se sont finalisés, et de **l'Hôtel de Ville**, avec l'engagement des études, ont mobilisé 0,8 M€ de crédits.



Moderniser la Ville c'est aussi développer des moyens de déplacements et favoriser la multimodalité, ainsi que les modes doux. En ce sens, la CAGB a engagé l'aménagement d'une nouvelle ligne de Transport Commun en Site Propre entre Viotte et Temis. La Ville a fortement accompagné ces travaux par l'intermédiaire d'une prise en charge des rénovations de réseaux dans le cadre de ses budgets annexes. Plusieurs collecteurs d'eaux pluviales ont été achevés en 2016 place Leclerc et rue Voirin. Des bandes cyclables ont également été aménagées sur le secteur du campus de la Bouloie. La Ville a par ailleurs soldé en 2016 sa participation au financement du Tramway (3 M€) et à la requalification du pont Battant (0,9 M€).



Autre exemple d'opération partenariale forte, **l'organisation du premier Salon du Livre** en septembre dernier. Pari téméraire relevé par le Grand Besançon, la Ville et ses partenaires, cette manifestation littéraire a connu le succès que l'on connaît, en termes de fréquentation. Ancré dans le paysage littéraire national, ce salon est désormais un rendez-vous incontournable de la rentrée. La Ville a soutenu cette opération à hauteur d'environ 70 K€.

Une ville attractive s'entend aussi en termes de **développement de nouveaux quartiers**, qui offre des logements diversifiés et adaptés aux besoins. La Ville demeure un chef d'orchestre majeur dans ce domaine. Citons notamment les opérations de reconversion urbaine (écoquartiers Vauban et des Vaïtes, sites des Prés de Vaux et de Saint-Jacques-Arsenal, futur pôle tertiaire Viotte), de développement urbain (Hauts du Chazal, Planches-Relançons).

Parmi tous ces projets, **celui des Prés de Vaux** a connu de larges avancées en 2016 : les études et acquisitions préalables aux premières déconstructions se sont déroulées (0,6 M€). **La reconversion de la caserne Vauban** a connu une évolution significative et spectaculaire puisque les déconstructions des bâtiments ont été engagées tout au long de l'année 2016, laissant place aux premiers programmes d'habitat. **Sur le secteur Saint-Jacques-Arsenal**, les études se sont poursuivies afin de définir les orientations à donner au projet global de **Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation**, en concertation avec l'ensemble des partenaires publics et privés (0,1 M€ de dépenses effectuées).

De même, le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**, seconde génération de rénovation urbaine sur les quartiers prioritaires, a bénéficié d'un avancement important avec la signature en avril 2016, en présence de la Secrétaire d'Etat chargée de la Ville, d'un Protocole de Préfiguration permettant de positionner les futurs projets, en concertation avec les partenaires et les conseils citoyens des quartiers concernés. 0,1 M€ ont été consommés dans le cadre des études d'aménagement.

Dans le domaine universitaire, le projet d'installation du siège de la COMUE Bourgogne-Franche-Comté s'est poursuivi à la Bouloie, 0,9 M€ ont été mobilisés au titre de la réhabilitation de la Maison du Directeur et de l'ancien bâtiment ex-CNRS. Par cet investissement, la Ville tient son rang de capitale universitaire régionale. Elle a ainsi participé à la réalisation de la **Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement**, inaugurée en début d'année 2017, à hauteur de 2 M€ au total dont 0,1 M€ en 2016, et a soldé ses **soutiens financiers au titre du restaurant universitaire de Chateaufarine** (1M€ dont 0,4 M€ en 2016) et de **l'Institut Régional Fédératif de Cancérologie** (soutien total de 2 M€, dont 0,5 M€ en 2016).



En matière de préservation du patrimoine, les dernières opérations de restauration sur la Citadelle se sont achevées en 2016 (0,5 M€ au CA), dans le cadre d'une première programmation, en lien avec le précédent Contrat de Plan Etat-Région. **Une nouvelle étude sanitaire sur l'état du patrimoine** a été réalisée pour établir un nouveau programme de travaux au niveau de la Citadelle Vauban et des remparts du centre-ville, dont le démarrage s'effectuera en 2017. **Le Musée de la Résistance et de la Déportation** a fait l'objet d'importants travaux de mises en sécurité, pour un montant de 0,4 M€, préalables à une rénovation plus complète dans les années à venir.

2. Les réalisations par politiques publiques

Autre approche possible pour analyser les réalisations, celle de la présentation analytique, pour information, des politiques publiques. Pour mémoire, cette approche interne à la Ville destinée à compléter les données budgétaires, s'appuie sur la comptabilité par centres de coûts, et donc sert de base **aux dialogues de gestion, aux réflexions en coût global mais aussi à l'évaluation des politiques publiques et de la performance.** C'est également un outil transversal qui permet aussi d'assurer le suivi du plan de mandat.

Pour mémoire, ne figurent pas dans les graphes suivants les réalisations portées par des établissements publics liés à la Ville, mais uniquement le montant des subventions versées par la Ville (ce qui ne représente pas la totalité de leurs budgets). Si l'on prend par exemple le cas du CCAS, cela sous-estime l'importance des actions réalisées. De même, les règles de construction supposent un seul et unique rattachement à une politique publique, alors que les interventions de la Ville ont fréquemment un caractère pluridisciplinaire.

Pour permettre une approche plus exhaustive, les graphes ci-après reprennent l'intégralité des budgets de la Ville, sans retraitements des changements de périmètre intervenus en 2016.

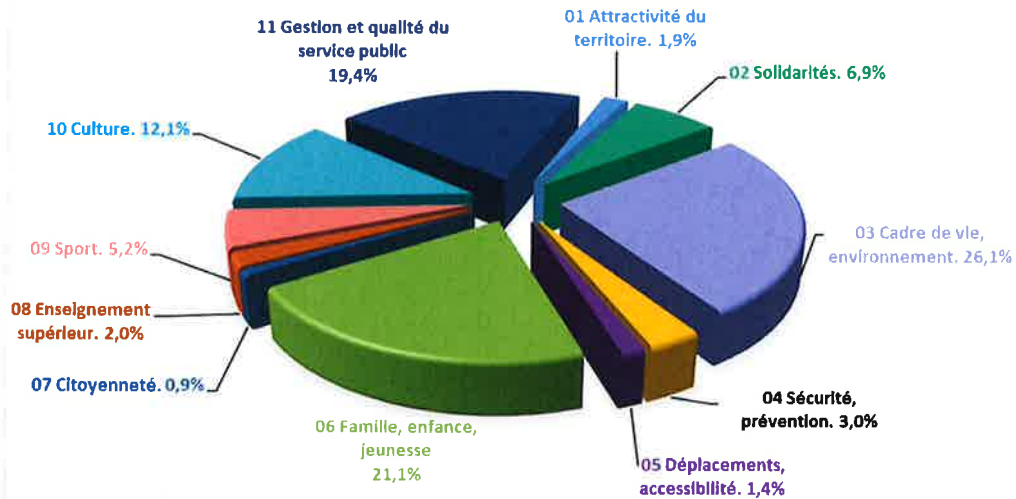
Les 11 politiques municipales :

1. Contribuer au développement, à la création de richesses et à l'attractivité du territoire
2. Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous
3. Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement
4. Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants
5. Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous
6. Créer un environnement favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse
7. Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social
8. Participer au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
9. Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports
10. Promouvoir les arts, développer les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine
11. Optimiser la gestion et la qualité du service public.

CA 2016 - Dépenses réelles de Fonctionnement (hors intérêts dette) - Tous budgets Ville

n° PP	Libellé de la politique	Dépenses en €	Dépenses en %
01	Contribuer au dévt, à la création de richesses et à l'attractivité du territoire	2 860 223,93 €	1,9%
02	Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous	10 380 766,38 €	6,9%
03	Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement	39 371 272,17 €	26,1%
04	Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants	4 595 643,65 €	3,0%
05	Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous	2 066 714,30 €	1,4%
06	Créer un envt favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance-jeunesse	31 815 970,68 €	21,1%
07	Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social	1 411 085,72 €	0,9%
08	Participer au dév. de l'enseignement sup., de la recherche et de l'innovation	2 969 971,05 €	2,0%
09	Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports	7 856 775,60 €	5,2%
10	Promouvoir les arts, dév. les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine	18 352 581,97 €	12,1%
11	Optimiser la gestion et la qualité du service public	29 378 213,39 €	19,4%
		151 059 218,84 €	100,0%

**CA 2016 - Dépenses réelles de Fonctionnement
(Hors intérêts dette) - Tous Budgets Ville**



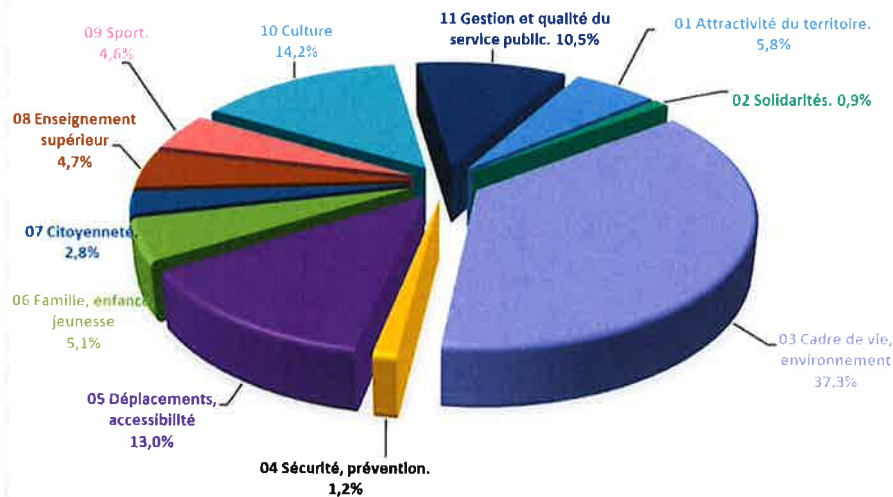
En fonctionnement, la présentation des réalisations par politiques publiques fait apparaître les principaux domaines d'intervention qui mobilisent le plus d'effectifs municipaux. Il s'agit comme en 2015 de la préservation du cadre de vie et de l'environnement (espaces verts, voirie, eau et assainissement...), qui représentent un quart des dépenses de fonctionnement de la collectivité, soit 39,4 M€.

La Ville consacre par ailleurs 21,1 % (soit 31,8 M€) à la politique en faveur de la famille, de l'enfance, et de la jeunesse (éducation, petite enfance, vie des quartiers notamment). Vient ensuite la politique en faveur de la Gestion et qualité du service public (services fonctionnels, formalités administratives, parc auto et services non ventilés), avec 19,4 % (29,4 M€).

CA 2016 - Dépenses réelles d'Investissement (hors dette) - Tous budgets Ville

n° PP	libellé de la politique	Dépenses en €	Dép en %
01	Contribuer au dévt, à la création de richesses et à l'attractivité du territoire	2 354 896,48 €	5,8%
02	Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous	358 125,00 €	0,9%
03	Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement	15 212 753,93 €	37,3%
04	Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants	472 504,06 €	1,2%
05	Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous	5 314 477,06 €	13,0%
06	Créer un envt favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance-jeunesse	2 085 784,64 €	5,1%
07	Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social	1 135 033,53 €	2,8%
08	Participer au dév. de l'enseignement sup., de la recherche et de l'innovation	1 931 325,08 €	4,7%
09	Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports	1 886 962,93 €	4,6%
10	Promouvoir les arts, dév. les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine	5 783 171,00 €	14,2%
11	Optimiser la gestion et la qualité du service public	4 274 911,29 €	10,5%
TOTAL :		40 809 945,00 €	100,0%

**CA 2016 - Dépenses réelles d'investissement
(hors dette) - Tous budgets Ville**

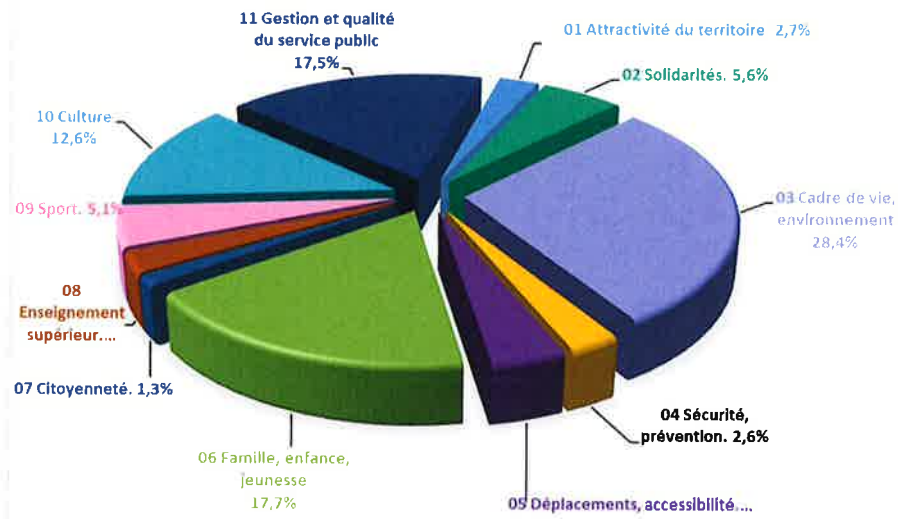


En investissement, la répartition par politique publique évolue de manière plus importante qu'en fonctionnement d'une année sur l'autre, compte tenu des projets en cours. En 2016, la **politique en faveur du Cadre de vie et de l'environnement** reste dominante comme les années précédentes : elle regroupe les grands projets d'aménagements urbains, mais également toutes les interventions sur les espaces publics et les investissements en matière d'eau et d'assainissement. La Ville y a consacré plus de 15 M€ en 2016. 5,3 M€ ont par ailleurs été réalisés en matière d'accessibilité et d'attractivité du territoire, hors politique économique et transports qui relèvent des compétences du Grand Besançon.

**CA 2016 - Dépenses réelles de Fonctionnement et d'Investissement (hors dette)
Tous budgets Ville**

n° PP	Libellé de la Politique Publique	Dépenses en €	Dép en %
01	Contribuer au dévt, à la création de richesses et à l'attractivité du territoire	5 215 120,41 €	2,7%
02	Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous	10 738 891,38 €	5,6%
03	Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement	54 584 026,10 €	28,4%
04	Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants	5 068 147,71 €	2,6%
05	Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous	7 381 191,36 €	3,8%
06	Créer un envt favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance-jeunesse	33 901 755,32 €	17,7%
07	Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social	2 546 119,25 €	1,3%
08	Participer au dév. de l'enseignement sup., de la recherche et de l'innovation	4 901 296,13 €	2,6%
09	Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports	9 743 738,53 €	5,1%
10	Promouvoir les arts, dév. les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine	24 135 752,97 €	12,6%
11	Optimiser la gestion et la qualité du service public	33 653 124,68 €	17,5%
	TOTAL :	191 869 163,84 €	100,0%

CA 2016 - Dépenses réelles de Fonctionnement et d'Investissement (hors dette)
Tous budgets Ville



Ce ne sont donc pas moins de 191,9 M€ qui ont été réalisés par la Ville en 2016, dans ses multiples domaines d'intervention, ce qui représente une force de frappe qui bénéficie à l'ensemble des Bisontins.

III. Les données budgétaires du Compte Administratif 2016

1. Les résultats du budget général

RECETTES REELLES - REPARTITION PAR BUDGET

BUDGET GENERAL	2015			2016		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	43 893 178.13	26 283 862.11	13 000 344.56	42 943 789.47	26 507 333.06	12 739 525.37
Fonctionnement	175 392 355.70	179 556 553.66	0.00	171 533 999.88	173 854 049.58	0.00
	219 285 533.83	205 840 415.77	13 000 344.56	214 477 789.35	200 361 382.64	12 739 525.37
<i>Gestion active dette</i>	19 110 034.00	13 017 335.00	0.00	15 525 102.00	11 164 002.00	0.00
<i>Autofinancement N-1</i>	15 503 105.07	15 503 105.07	0.00	13 503 224.05	13 503 224.05	0.00
BUDGET PRINCIPAL	253 898 672.90	234 360 855.84	13 000 344.56	243 506 115.40	225 028 608.69	12 739 525.37
Investissement	6 795 202.04	2 356 090.86	2 350 860.00	3 230 040.68	1 493 614.84	538 441.00
Fonctionnement	11 604 680.59	12 144 233.51	0.00	11 364 216.25	11 434 758.20	0.00
	18 399 882.63	14 500 324.37	2 350 860.00	14 594 256.93	12 928 373.04	538 441.00
<i>Autofinancement N-1</i>	0.00	0.00	0.00	1 577 102.90	1 577 102.90	0.00
EAU	18 399 882.63	14 500 324.37	2 350 860.00	16 171 359.83	14 505 475.94	538 441.00
Investissement	4 109 859.93	1 940 810.41	1 126 398.00	2 528 044.25	409 738.04	258 898.00
Fonctionnement	11 726 339.17	12 263 013.08	0.00	12 041 229.94	12 398 479.59	0.00
	15 836 199.10	14 203 823.49	1 126 398.00	14 569 274.19	12 808 217.63	258 898.00
<i>Autofinancement N-1</i>	0.00	0.00	0.00	558 718.98	558 718.98	0.00
ASSAINISSEMENT	15 836 199.10	14 203 823.49	1 126 398.00	15 127 993.17	13 366 936.61	258 898.00
Investissement	159 812.15	159 812.15	0.00	220 852.97	220 852.97	0.00
Fonctionnement	558 537.00	546 068.83	0.00	582 746.00	536 229.92	0.00
FORÊTS	718 349.15	705 880.98	0.00	803 598.97	757 082.89	0.00
Investissement	66 199.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	66 198.80	66 198.80	0.00	61 249.88	61 249.88	0.00
ZA CHAMPS MONTANTS	132 397.80	66 198.80	0.00	61 249.88	61 249.88	0.00
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	212 887.00	0.00	212 887.00	212 887.00	0.00	0.00
ZA EDISON	212 887.00	0.00	212 887.00	212 887.00	0.00	0.00
Investissement	5 363 667.92	1 713 048.47	3 668 054.98	5 915 897.98	3 691 381.19	2 653 727.36
Fonctionnement	3 050 065.30	3 028 120.42	0.00	3 268 632.05	3 496 109.90	0.00
CHAUFFAGE URBAIN	8 413 733.22	4 741 168.89	3 668 054.98	9 184 530.03	7 187 491.09	2 653 727.36
Investissement	62 332.92	61 403.91	0.00	80 538.83	80 548.88	0.00
Fonctionnement	423 648.09	370 434.68	0.00	408 817.00	393 134.39	0.00
ARCHEO. PREVENTIVE	485 981.01	431 838.59	0.00	489 355.83	473 683.27	0.00
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	495 900.00	0.00	495 900.00	495 900.00	159 000.00	0.00
ZA MADELEINE BRES	495 900.00	0.00	495 900.00	495 900.00	159 000.00	0.00
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	700 000.00	0.00	700 000.00
LOT. MONTARMOTS	0.00	0.00	0.00	700 000.00	0.00	700 000.00
Investissement	16 557 073.96	6 231 165.80	7 145 312.98	11 975 374.71	5 896 135.92	3 451 066.36
Fonctionnement	28 138 255.95	28 418 069.32	708 787.00	29 135 678.12	28 478 961.88	700 000.00
	44 695 329.91	34 649 235.12	7 854 099.98	41 111 052.83	34 375 097.80	4 151 066.36
<i>Autofinancement N-1</i>	0.00	0.00	0.00	2 135 821.88	2 135 821.88	0.00
BUDGETS ANNEXES	44 695 329.91	34 649 235.12	7 854 099.98	43 246 874.71	36 510 919.68	4 151 066.36
Investissement	60 450 252.09	32 515 027.91	20 145 657.54	54 919 164.18	32 403 468.98	16 190 591.73
Fonctionnement	203 530 611.65	207 974 622.98	708 787.00	200 669 678.00	202 333 011.46	700 000.00
	263 980 863.74	240 489 650.89	20 854 444.54	255 588 842.18	234 736 480.44	16 890 591.73
<i>Gestion active dette</i>	19 110 034.00	13 017 335.00	0.00	15 525 102.00	11 164 002.00	0.00
<i>Autofinancement N-1</i>	15 503 105.07	15 503 105.07	0.00	15 639 045.93	15 639 045.93	0.00
BUDGET GENERAL	298 594 002.81	269 010 090.96	20 854 444.54	286 752 990.11	261 539 528.37	16 890 591.73

DEPENSES REELLES - REPARTITION PAR BUDGET

BUDGET GENERAL	2015			2016		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	67 971 311.13	48 330 386.88	17 611 597.47	67 301 326.47	45 877 580.65	18 911 712.14
Fonctionnement	151 314 222.70	144 664 838.10	0.00	147 176 462.88	140 146 962.62	0.00
	219 285 533.83	192 995 224.98	17 611 597.47	214 477 789.35	186 024 543.27	18 911 712.14
<i>Gestion active dette</i>	19 110 034.00	13 017 335.00	0.00	15 525 102.00	11 164 002.00	0.00
<i>Autofinancement N-1</i>	15 503 105.07	15 503 105.07	0.00	13 503 224.05	13 503 224.05	0.00
BUDGET PRINCIPAL	253 898 672.90	221 515 665.05	17 611 597.47	243 506 115.40	210 691 769.32	18 911 712.14
Investissement	9 041 308.04	5 707 376.80	2 742 898.68	5 638 942.68	4 350 073.21	741 676.97
Fonctionnement	7 217 791.00	6 691 747.64	0.00	7 244 306.00	6 857 139.90	0.00
	16 259 099.04	12 399 124.44	2 742 898.68	12 883 248.68	11 207 213.11	741 676.97
<i>Autofinancement N-1</i>	0.00	0.00	0.00	1 577 102.90	1 577 102.90	0.00
EAU	16 259 099.04	12 399 124.44	2 742 898.68	14 460 351.58	12 784 316.01	741 676.97
Investissement	7 617 616.93	5 663 729.30	1 489 996.25	5 809 496.25	3 501 222.41	1 592 340.10
Fonctionnement	6 803 953.00	6 592 878.00	0.00	7 132 427.00	6 596 060.53	0.00
	14 421 569.93	12 256 607.30	1 489 996.25	12 941 923.25	10 097 282.94	1 592 340.10
<i>Autofinancement N-1</i>	0.00	0.00	0.00	558 718.98	558 718.98	0.00
ASSAINISSEMENT	14 421 569.93	12 256 607.30	1 489 996.25	13 500 642.23	10 656 001.92	1 592 340.10
Investissement	285 491.15	65 173.30	104 916.17	352 578.97	176 330.61	33 520.13
Fonctionnement	432 858.00	419 854.71	0.00	451 020.00	407 420.02	0.00
	718 349.15	485 028.01	104 916.17	803 598.97	583 750.63	33 520.13
Investissement	66 199.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	61 249.88	61 249.88	0.00
	66 199.00	0.00	0.00	61 249.88	61 249.88	0.00
<i>Déficit d'investissement</i>	4 949.42	4 949.42	0.00	0.00	0.00	0.00
ZA CHAMPS MONTANTS	71 148.42	4 949.42	0.00	61 249.88	61 249.88	0.00
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	111 673.82	0.00	111 673.82	111 673.82	0.00	0.00
	111 673.82	0.00	111 673.82	111 673.82	0.00	0.00
<i>Déficit d'investissement</i>	101 213.18	101 213.18	0.00	101 213.18	101 213.18	0.00
ZA EDISON	212 887.00	101 213.18	111 673.82	212 887.00	101 213.18	0.00
Investissement	4 395 470.69	2 883 616.36	1 511 046.85	4 628 662.85	2 491 742.04	2 135 803.34
Fonctionnement	446 374.00	419 363.49	0.00	610 328.00	586 756.45	0.00
	4 841 844.69	3 302 979.85	1 511 046.85	5 238 990.85	3 078 498.49	2 135 803.34
<i>Déficit d'investissement</i>	1 200 325.48	1 200 325.48	0.00	1 653 668.49	1 653 668.49	0.00
CHAUFFAGE URBAIN	6 042 170.17	4 503 305.33	1 511 046.85	6 892 659.34	4 732 166.98	2 135 803.34
Investissement	82 396.92	1 097.57	0.00	96 241.83	0.00	0.00
Fonctionnement	403 584.09	350 372.19	0.00	393 114.00	377 431.91	0.00
	485 981.01	351 469.76	0.00	489 355.83	377 431.91	0.00
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	133 249.33	6 827.08	126 422.25	126 422.25	0.00	0.00
	133 249.33	6 827.08	126 422.25	126 422.25	0.00	0.00
<i>Déficit d'investissement</i>	362 650.67	362 650.67	0.00	369 477.75	369 477.75	0.00
ZA MADELEINE BRES	495 900.00	369 477.75	126 422.25	495 900.00	369 477.75	0.00
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	700 000.00	36 800.00	663 200.00
	0.00	0.00	0.00	700 000.00	36 800.00	663 200.00
LOT. MONTARMOTS	0.00	0.00	0.00	700 000.00	36 800.00	663 200.00
Investissement	21 488 482.73	14 320 993.33	5 848 857.95	16 525 922.58	10 519 368.27	4 503 340.54
Fonctionnement	15 549 483.24	14 481 043.11	238 096.07	16 830 540.95	14 922 858.69	663 200.00
	37 037 965.97	28 802 036.44	6 086 954.02	33 356 463.53	25 442 226.96	5 166 540.54
<i>Autofinancement + déficit</i>	1 669 138.75	1 669 138.75	0.00	4 260 181.30	4 260 181.30	0.00
BUDGETS ANNEXES	38 707 104.72	30 471 175.19	6 086 954.02	37 616 644.83	29 702 408.26	5 166 540.54
Investissement	89 459 793.86	62 651 380.21	23 460 455.42	83 827 249.05	56 396 948.92	23 415 052.68
Fonctionnement	166 863 705.94	159 145 881.21	238 096.07	164 007 003.83	155 069 821.31	663 200.00
	256 323 499.80	221 797 261.42	23 698 551.49	247 834 252.88	211 466 770.23	24 078 252.68
<i>Gestion active dette</i>	19 110 034.00	13 017 335.00	0.00	15 525 102.00	11 164 002.00	0.00
<i>Autofinancement + déficit</i>	17 172 243.82	17 172 243.82	0.00	17 763 405.35	17 763 405.35	0.00
BUDGET GENERAL	292 605 777.62	251 986 840.24	23 698 551.49	281 122 760.23	240 394 177.58	24 078 252.68

Budget général - Recettes réelles - Répartition par nature et budget (montants arrondis à l'euro)

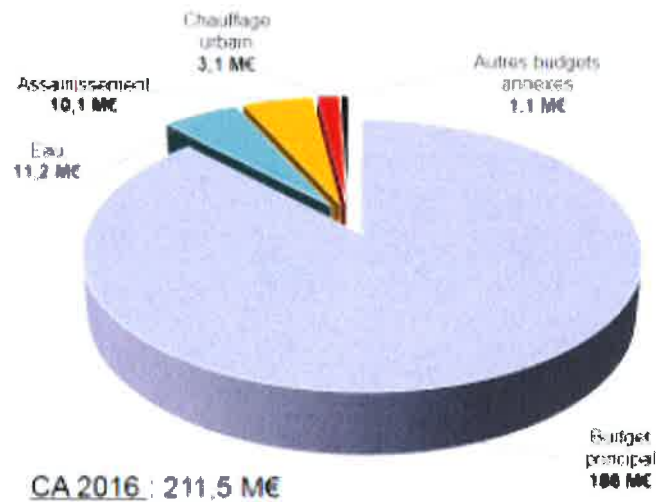
	PRINCIPAL		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		Forêts		Archéologie Préventive		Zone d'Activités Lotissement Montarmots		Total budgets annexes		Total budget général	
	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016
Emprunts	11 240 000	11 048 500	1 700 000	1 000 000	700 000	0	987 714	982 000	0	0	0	0	0	0	3 387 714	1 982 000	14 627 714	13 030 500
Subventions	6 914 728	3 841 277	66 614	91 552	261 820	28 744	333 657	2 414 755	0	0	0	0	0	0	662 091	2 535 051	7 576 819	6 376 328
FCTVA	3 757 632	3 263 477	0	0	0	0	0	0	0	0	71	180	0	0	71	180	3 757 703	3 263 657
Autofinancement des reports + investissement	882 850	4 611 253	555 789	392 039	339 137	363 598	0	0	0	0	0	0	0	0	894 926	755 637	1 777 776	5 366 890
Solde reporté	0	0	33 458	0	639 736	0	0	0	159 812	220 853	61 333	80 369	0	0	894 339	301 222	894 339	301 222
Autres recettes	3 488 652	3 742 826	230	10 024	117	17 396	391 677	294 626	0	0	0	0	0	0	392 024	322 046	3 880 676	4 064 872
Investissement	26 283 862	26 507 333	2 356 091	1 493 615	1 940 810	409 738	1 713 048	3 691 381	159 812	220 853	61 404	80 549	0	0	6 231 165	5 896 136	32 515 027	32 403 489
Fiscalité directe	79 818 892	79 788 967	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 818 892	79 788 967
Fiscalité indirecte	13 628 898	13 431 428	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 628 898	13 431 428
Fiscalité reversée	8 943 745	3 593 065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 943 745	3 593 065
Fiscalité	102 391 535	96 813 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 391 535	96 813 460
Dotations Etat	37 555 888	33 984 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 555 888	33 984 413
Subventions participations	8 021 225	7 214 422	15 326	26 373	1 094 163	1 140 704	0	0	346 292	316 260	191 301	211 141	0	0	1 647 082	1 694 478	9 668 307	8 908 900
Produits services et domaine	15 627 692	14 657 481	9 973 579	9 672 733	9 657 107	9 604 308	0	0	197 804	207 885	117 846	181 955	66 199	159 000	20 012 535	19 825 881	35 640 227	34 483 362
Autres recettes	7 414 944	12 950 336	14 545	26 491	97 114	69 850	1 121 065	1 604 578	1 973	12 085	1 393	38	0	1	1 236 090	1 713 043	8 651 034	14 663 379
Résultat N-1	8 545 269	8 233 938	2 140 784	1 709 161	1 414 629	1 583 618	1 907 055	1 891 532	0	0	59 895	0	0	61 249	5 522 363	5 245 560	14 067 632	13 479 498
Fonctionnement	179 556 553	173 854 050	12 144 234	11 434 758	12 263 013	12 398 480	3 028 120	3 496 110	546 069	536 230	370 435	393 134	66 199	220 250	28 418 070	28 478 962	207 974 623	202 333 012
Sous-total	206 840 415	200 361 383	14 500 325	12 928 373	14 203 823	12 808 218	4 741 168	7 187 491	705 881	757 083	431 839	473 683	66 199	220 250	34 649 235	34 375 098	240 489 650	234 736 481
Gestion active de la dette	13 017 335	11 164 002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 017 335	11 164 002
Autofinancement de N-1	15 503 105	13 503 224	0	1 577 103	0	558 719	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 135 822	15 503 105	15 639 046
TOTAL	234 360 856	225 028 609	14 500 325	14 505 476	14 203 823	13 366 937	4 741 169	7 187 491	705 881	757 083	431 839	473 683	66 199	220 250	34 649 235	36 510 920	269 010 090	261 539 529

Budget général - Dépenses réelles - Répartition par nature et budget (montants arrondis à l'euro)

	PRINCIPAL		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		Forêts		Archéologie Préventive		Zone d'Activités Lotissement Montarnots		Total budgets annexes		Total budget général	
	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016	CA 2015	CA 2016
Dépenses d'équipement	25 651 069	25 240 695	4 971 063	3 514 677	4 299 615	2 117 895	1 734 350	49 914	161 939	0	0	0	0	0	11 509 114	7 528 861	37 160 183	32 769 556
Subventions équipement	7 774 087	6 195 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 774 087	6 195 294
Equipement	33 425 156	31 435 989	4 971 063	3 514 677	4 299 615	2 117 895	1 734 350	49 914	161 939	0	0	0	0	0	11 509 114	7 528 861	44 934 270	38 964 850
Dette en capital	13 400 114	12 604 541	736 314	827 352	1 364 114	1 383 327	757 392	15 259	14 392	0	0	0	0	0	2 811 880	2 982 463	16 211 984	15 587 004
Autres dépenses	1 505 117	1 837 051	0	8 044	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 044	1 505 117	1 845 095
Investissement	48 330 387	45 877 581	5 707 377	4 350 073	5 663 729	3 501 222	2 491 742	65 173	176 331	0	0	0	0	0	14 320 984	10 519 368	62 651 361	56 396 949
Personnel	83 799 097	77 373 537	2 685 874	2 741 808	2 278 028	2 146 398	0	253 968	253 841	252 289	267 466	0	0	0	5 470 159	5 409 515	89 269 256	82 783 052
Subventions	21 048 900	18 061 004	11 136	20 187	38 000	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	49 136	25 187	21 098 036	18 086 191
Autres dépenses	39 816 841	44 712 422	3 984 738	4 095 145	4 276 850	4 444 663	586 756	165 887	153 579	98 083	109 964	6 827	98 050	8 961 748	9 488 157	48 778 589	54 200 579	
Fonctionnement	144 664 838	140 146 963	6 691 748	6 857 140	6 592 878	6 596 061	586 756	419 855	407 420	350 372	377 432	6 827	98 050	14 481 043	14 922 859	159 145 881	155 069 822	
Sous-total	192 995 225	186 024 544	12 399 125	11 207 213	12 256 607	10 097 283	3 078 498	485 028	583 751	351 470	377 432	6 827	98 050	28 802 037	25 442 227	221 797 262	211 466 771	
Gestion active de la dette	13 017 335	11 164 002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 017 335	11 164 002
Solde investiss. reporté	15 503 105	13 503 224	0	1 577 103	0	558 719	1 653 668	0	0	0	0	468 813	470 691	1 669 138	4 260 181	17 172 243	17 763 405	
TOTAL	221 515 665	210 691 770	12 399 125	12 784 316	12 256 607	10 656 002	4 732 166	485 028	583 751	351 470	377 432	475 640	568 741	30 471 175	29 702 408	251 986 840	240 394 178	

Dépenses réelles du budget général

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements N-1)



Budget général

Evolution entre CA 2015 et CA 2016

CA 2015 : 221,8 ME

CA 2016 : 211,5 ME



Les réalisations du Compte Administratif 2016 s'élèvent pour le budget général, en opérations réelles uniquement, à 261,5 M€ en recettes (et 16,9 M€ de restes à réaliser) et à 240,4 M€ en dépenses (et 24,1 M€ de restes à réaliser).

Déduction faite des opérations liées à la gestion active de la dette et affectations de résultats (opérations équilibrées en dépenses et recettes), les dépenses réelles du budget général s'établissent à 211,5 M€, en baisse de 10,3 M€ par rapport au Compte Administratif 2015 (221,8 M€).

Pour l'investissement, la diminution de 6,3 M€ constatée par rapport à 2015 s'explique principalement par la baisse des dépenses d'équipement (- 4,4 M€), essentiellement sur les budgets annexes Eau et Assainissement (- 3,6 M€ correspondant notamment à la fin de la rénovation de l'usine de Chenecey-Buillon et au phasage de la rénovation globale de la station de Port Douvot).

EN FONCTIONNEMENT, les dépenses réelles du budget principal (hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de n-1) s'établissent à 186 M€ (193 M€ pour 2015) et celles des budgets annexes à 25,5 M€.

Si les dépenses de fonctionnement des budgets annexes stagnent, celles du budget principal connaissent une nouvelle baisse de 4,5 M€ du fait, d'une part, des changements de périmètre intervenus d'un exercice à l'autre et, d'autre part, des efforts de gestion initiés dans le cadre de la préparation du Budget Primitif de l'exercice.

Le poste des charges de personnel s'établit tous budget confondus à 82,8 M€. La baisse de 6,5 M€ concerne essentiellement le budget principal avec le transfert d'agents de la Ville à la CAGB dans le cadre des mouvements de mutualisations.

La diminution du poste subventions s'explique pour une grande part par la transformation sur un semestre 2015 de la subvention annuelle au fonctionnement de l'Etablissement Public de la Citadelle (- 1,5 M€) suite à la reprise du site au 1^{er} juillet 2015 et par le transfert de subventions à l'Agglomération dans le cadre des transferts de compétences. En retraitant le poste des autres dépenses notamment du montant de la provision semi-budgétaire constituée en fin d'année 2016 dans le cadre du contentieux de la cuisine centrale (6,2 M€), on constate que ce poste pour le budget principal est en diminution grâce à des crédits de service et des intérêts de la dette contenus (respectivement - 1,9 M€ et - 0,5 M€ par rapport à 2015). Les dépenses à évolution contrainte (dépenses d'énergie, contributions aux organismes de regroupement...) après retraitement n'augmentent que de + 1 %.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent au total à 202,3 M€ pour le budget général contre 208 M€ en 2015. Elles stagnent d'un exercice à l'autre pour les budgets annexes pour s'établir en 2016 à 28,5 M€. La diminution constatée sur le budget Principal (- 5,7 M€) provient comme pour les dépenses de l'incidence des mutualisations mais également bien évidemment de la baisse des dotations de l'Etat. Ces deux baisses conjuguées sont toutefois atténuées par la perception de l'indemnité liée au contentieux de la cuisine centrale, qui a fait l'objet d'une provision en dépense également.

EN INVESTISSEMENT, les dépenses ont été réalisées en 2016 pour 56,4 M€ (45,9 M€ pour le budget principal et 10,5 M€ pour les budgets annexes).

Les dépenses d'équipement (dépenses directes, indirectes et subventions d'équipement) se montent à 39 M€, soit près de 70 % des dépenses réelles d'investissement. Avec les travaux en régie (4 M€), elles représentent 43 M€. Le remboursement de la dette de capital connaît un fléchissement de 0,6 M€ comme annoncé au Budget primitif 2016.

Les recettes réelles d'investissement s'établissent pour leur part à 32,4 M€ et sont en stagnation par rapport à 2015 (32,5 M€). Elles comprennent notamment le recours à l'emprunt (13 M€ contre 14,6 M€ en 2015), les subventions des partenaires dans le cadre des opérations d'équipement (6,4 M€ contre 7,6 M€ en 2015) et la part d'autofinancement des restes à réaliser (5,4 M€ contre 1,8 M€ en 2015).

2. Les résultats du budget principal

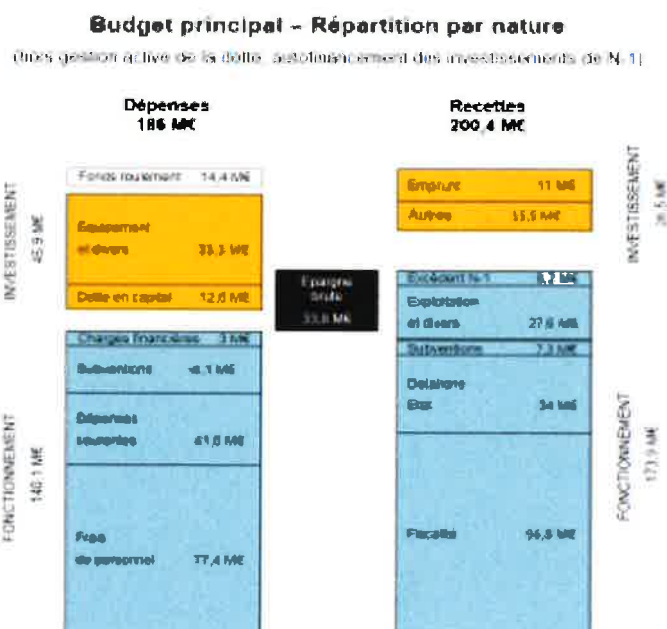
COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - ETAT DES PRINCIPALES RECETTES (opérations réelles)

BUDGET PRINCIPAL	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Amendes de police	1 174 638.00	1 174 638.00	100.00%	
Taxe d'aménagement	750 000.00	691 940.42	92.26%	
FCTVA	3 000 000.00	3 263 477.40	108.78%	
Emprunts	21 600 000.00	11 048 500.00	51.15%	8 822 000.00
Subventions d'équipement	7 346 637.56	3 841 276.80	52.29%	3 767 525.37
Avances, créances	150 000.00			150 000.00
Produits de cessions d'immobilisations	2 583 474.00			
Autofinancement des reports de N-1	4 611 252.91	4 611 252.91	100.00%	
Autres recettes d'investissement	1 727 787.00	1 876 247.53	108.59%	
SOUS-TOTAL	42 943 789.47	26 507 333.06	61.73%	
Gestion active de la dette	15 525 102.00	11 164 002.00	71.91%	
Autofinancement des investissements réalisés en N-1	13 503 224.05	13 503 224.05	100.00%	
TOTAL INVESTISSEMENT	71 972 115.52	51 174 559.11	71.10%	12 739 525.37
<i>Fiscalité directe</i>	79 551 466.00	79 788 967.00	100.30%	
Taxes d'électricité et taxe sur les pylônes	1 977 700.00	2 026 423.07	102.46%	
Taxe de séjour	370 000.00	369 974.15	99.99%	
Taxe sur les jeux	1 560 000.00	1 618 754.71	103.77%	
Divers droits d'occupation du domaine public	618 550.00	601 081.15	97.18%	
Droits de stationnement	4 950 500.00	4 858 201.33	98.14%	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3 100 000.00	3 271 795.20	105.54%	
Taxe locale sur la publicité extérieure	500 000.00	584 060.16	116.81%	
Divers impôts et taxes	110 000.00	101 138.43	91.94%	
<i>Fiscalité indirecte</i>	13 186 750.00	13 431 428.20	101.86%	
Dotation de solidarité communautaire	1 716 397.00	1 722 732.00	100.37%	
Fonds de péréquation	1 870 333.00	1 870 333.00	100.00%	
<i>Fiscalité reversée par la CAGB</i>	3 586 730.00	3 593 065.00	100.18%	
Recettes fiscales et taxes diverses	96 324 946.00	96 813 460.20	100.51%	
Dotation forfaitaire	21 498 377.00	21 498 377.00	100.00%	
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale	6 272 919.00	6 272 919.00	100.00%	
Dotation Nationale de Péréquation	1 310 301.00	1 310 301.00	100.00%	
Dotation Générale de Décentralisation	1 121 882.00	1 126 682.00	100.43%	
Dotations fiscales (y compris droits mutation)	3 611 431.00	3 610 381.00	99.97%	
D.G.F. permanents syndicaux	107 000.00	107 051.88	100.05%	
Dotation Spéciale Instituteurs	5 616.00	8 424.00	150.00%	
Dotation de recensement	26 810.00	25 127.00	93.72%	
Dotation pour les titres sécurisés	25 150.00	25 150.00	100.00%	
Dotations de l'Etat	33 979 486.00	33 984 412.88	100.01%	
Etat	1 006 137.00	1 073 734.46	106.72%	
Régions	27 500.00	29 700.00	108.00%	
Départements (dont FDTP)	393 705.00	414 200.09	105.21%	
Communes	33 000.00	34 459.00	104.42%	
Groupements de collectivités	131 350.00	130 350.00	99.24%	
CCAS				
Budget communautaire (Europe)	9 462.00	9 462.00	100.00%	
Contrat Enfance - jeunesse (CAF,MSA,...)	6 323 734.00	5 309 689.35	83.96%	
Autres organismes	551 008.00	212 826.77	38.62%	
Subventions et participations	8 475 896.00	7 214 421.67	85.12%	
Vente produits, prestations services	14 414 810.00	14 657 480.79	101.68%	
Revenus des immeubles	1 274 723.00	1 273 224.64	99.88%	
Redevances fermiers et concessionnaires	604 587.00	603 448.59	99.81%	
Autres produits de gestion courante	610 370.00	712 118.71	116.67%	
Remboursements sur rémunérations personnel	212 420.00	324 575.81	152.80%	
Produits de cessions d'immobilisations		2 592 874.75		
Autres recettes de fonctionnement	7 402 824.00	7 444 093.66	100.56%	
Autres recettes	24 519 734.00	27 607 816.95	112.59%	
Reprise excédent	8 233 937.88	8 233 937.88	100.00%	
TOTAL FONCTIONNEMENT	171 533 999.88	173 854 049.58	101.35%	
TOTAL GENERAL	243 506 115.40	225 028 608.69	92.41%	12 739 525.37

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - ETAT DES PRINCIPALES DEPENSES (opérations réelles)

BUDGET PRINCIPAL	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement (20 sauf 204 - 21 - 23)	44 614 944.11	25 240 694.84	56.57%	18 478 439.94
Subventions d'équipement versées (204)	6 936 230.36	6 195 294.45	89.32%	433 171.20
Dépenses imprévues	1 000 000.00			
Autres dépenses d'investissement	1 837 051.00	1 837 050.50	100.00%	
Remboursement dette en capital	12 913 101.00	12 604 540.86	97.61%	101.00
SOUS-TOTAL	67 301 326.47	45 877 580.65	68.17%	18 911 712.14
Gestion active de la dette	15 525 102.00	11 164 002.00	71.91%	
<i>Autofinancement des investissements réalisés en N-1</i>	<i>13 503 224.05</i>	<i>13 503 224.05</i>	<i>100.00%</i>	
TOTAL INVESTISSEMENT	96 329 652.52	70 544 806.70	73.23%	18 911 712.14
Rémunération et charges du personnel permanent	74 509 511.00	72 786 901.52	97.69%	
Rémunération et charges du personnel vacataire	4 964 560.00	4 586 635.91	92.39%	
Personnel	79 474 071.00	77 373 537.43	97.36%	
Charges financières	3 827 000.00	3 060 077.01	79.96%	
Subventions de fonctionnement au CCAS	9 813 443.00	9 378 443.00	95.57%	
Subventions de fonctionnement aux RAP	537 800.00	537 800.00	100.00%	
Autres subventions de fonctionnement	8 352 720.00	8 144 760.99	97.51%	
Subventions	18 703 963.00	18 061 003.99	96.56%	
Contingents et participations obligatoires	5 950 682.00	5 945 791.15	99.92%	
Déficit du budget des forêts	374 736.00	316 260.37	84.40%	
Déficit du budget archéologie préventive	213 292.00	132 388.66	62.07%	
Indemnités, cotisations et formation des élus	985 340.00	915 378.70	92.90%	
Pertes sur créances irrécouvrables	245 300.00	163 531.74	66.67%	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	212 087.00	182 723.12	86.15%	
Charges diverses de gestion courante	10 200.00	8 256.65	80.95%	
Redevances, brevets, licences	16 013.00	11 411.67	71.27%	
Reversement et restitution sur impôts et taxes	485 937.00	475 911.15	97.94%	
Attribution de compensation	2 552 722.00	2 552 719.48	100.00%	
Titres annulés	126 000.00	78 091.02	61.98%	
Dépenses imprévues	1 004 000.00			
Impôts, taxes et versements assimilés	714 234.00	713 327.28	99.87%	
Contrats de service public	2 129 604.00	2 015 340.05	94.63%	
Energie (chauffage, éclairage)	5 661 039.00	5 224 845.78	92.29%	
Alimentation (éducation)	1 300 081.00	1 286 320.44	98.94%	
Prestations de services (correspondant de nuit)	112 750.00	40 281.30	35.73%	
Loyers et charges locatives	1 536 725.00	1 371 043.60	89.22%	
Eau et assainissement des bâtiments	729 732.00	636 147.47	87.18%	
Cotisations municipales	315 609.00	303 116.33	96.04%	
Assurances	441 555.00	436 699.64	98.90%	
Affranchissements	253 038.00	252 002.74	99.59%	
Télécommunications	306 000.00	263 128.33	85.99%	
Indemnités au comptable	2 400.00	1 389.08	57.88%	
Dépenses à évolution contrainte	25 679 076.00	23 326 105.75	90.84%	
Fournitures d'atelier et de voirie	1 990 506.00	1 819 433.07	91.41%	
Prestations de services	2 196 939.88	2 008 797.62	91.44%	
Travaux et réparations	2 717 473.00	2 550 099.18	93.84%	
Autres	5 607 556.00	5 021 804.73	89.55%	
Crédits courants des services	12 512 474.88	11 400 134.60	91.11%	
Charges exceptionnelles et provision semi-budgétaire	6 979 878.00	6 926 103.84	99.23%	
TOTAL FONCTIONNEMENT	147 176 462.88	140 146 962.62	95.22%	
TOTAL GENERAL	243 506 115.40	210 691 769.32	86.52%	18 911 712.14

Le Compte Administratif 2016 du Budget Principal s'établit comme suit par grands postes :



2.1. Les changements de périmètre

Dans la continuité du rapport présenté lors du vote du Budget Primitif 2016, il convient de rappeler les changements de périmètre intervenus au cours de l'exercice 2015 et 2016, pour faciliter la lecture des principales évolutions entre les 2 exercices.

La structuration des dépenses et recettes de fonctionnement a été considérablement bouleversée en 2016 par rapport à 2015 avec, tout d'abord, **la création au 1^{er} janvier 2016 de nouveaux services communs entre la Ville, la CAGB voire le CCAS** : la Direction des Finances, la Direction de la Performance et du Conseil de Gestion, la Direction de l'Administration Générale et le rattachement de la Direction Parc Auto Logistique au Grand Besançon.

S'y ajoutent les incidences budgétaires liées à la mise en place en début d'année d'une **Direction Générale Unique** avec la création d'un poste de Directeur Général des Services communs entre la Ville et la CAGB suivi, en cours d'année, de la mutualisation de postes de DGAS, du chargé de mission auprès du DGS et du pool d'assistantes.

Les transferts de compétences intervenus au 1^{er} janvier 2016 (Habitat Logement) mais également ceux en cours d'exercice 2015 (Emploi Insertion, Enseignement Supérieur) sont également à prendre en compte dans les comparaisons d'un exercice à l'autre.

Même si globalement ces transferts et mutualisations sont neutres au niveau du bloc communal, le transfert des agents de la Ville à la CAGB a ainsi conduit à une baisse de la masse salariale (accompagnée dans certains cas d'une diminution des crédits de service et de subventions), avec en parallèle la suppression de la recette d'attribution de compensation (l'attribution de compensation devenant négative et se traduisant donc par un versement de la Ville à l'Agglomération).

La mise en place à la rentrée scolaire 2016-2017 de la déclaration des accueils périscolaires et la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire a impacté également les différents postes budgétaires de la section de fonctionnement. Le renforcement du taux d'encadrement, la qualification des animateurs, la présence des référents sur tous les temps d'accueil périscolaires et les interventions associatives et sportives pour diversifier l'offre d'activité proposée ont impliqué une augmentation du budget dédié, accompagnée d'une participation symbolique des familles et de recettes supplémentaires de la Caisse d'Allocations Familiales (celles-ci avaient fait l'objet d'une prévision budgétaire en 2016 mais ne seront perçues que sur les exercices suivants du fait d'un décalage de versement).

La refonte du dispositif de tranquillité publique et des correspondants de nuit est venue modifier également les réalisations 2016 de dépenses et de recettes par rapport à celles de 2015.

La reprise de la Citadelle en régie au 1^{er} juillet 2015 a impacté l'exercice 2016 en année pleine. La subvention de fonctionnement à l'Etablissement Public en dépenses et la facturation de mise à disposition de personnel en recettes effectuées pour un semestre en 2015 a fait place aux réalisations de crédits sur chacun des postes de la section de fonctionnement (charges de personnel, crédits de service...). Il est donc autant que possible nécessaire de procéder à des retraitements afin de faciliter les comparaisons.

Enfin, en toute fin d'année 2016, il a été pris en compte lors de la décision modificative n° 3 une recette de fonctionnement de 6,2 M€ au titre **d'une indemnité encaissée dans le cadre du contentieux de la cuisine centrale**. Parallèlement, une provision semi budgétaire a été constituée en dépenses pour un montant identique, dans l'attente du jugement de la Cour Administrative d'Appel. Le volume des dépenses et des recettes a donc été augmenté et il convient de neutraliser ces mouvements pour faciliter la comparaison avec l'exercice 2015.

2.2. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent au Compte Administratif 2016 du Budget principal à 140,1 M€ (contre 144,7 M€ au CA 2015), tandis que les recettes de fonctionnement s'établissent à 173,9 M€ (contre 179,5 M€ en 2015), ce qui permet de dégager une épargne brute de 33,8 M€ (contre 34,8 M€), y compris l'excédent reporté de 2015.

L'épargne nette hors excédent de 2015 repris en 2016 se monte à 12,9 M€, strictement identique à celle de 2015.

Parallèlement, le fonds de roulement (excédent avant reports) se consolide de 1,5 M€ environ ce qui permet de dégager un excédent fin 2016 repris au budget primitif de 2017 de 8,2 M€ comme en 2016.

Concrètement, cela signifie que la Ville a absorbé le financement de ses priorités, et notamment le renforcement de la sécurité et la tranquillité publiques et du dispositif périscolaire, mais aussi la poursuite de son action, en perdant 3,6 M€ de dotations de l'Etat, sans augmenter les impôts communaux et sans dégrader son autofinancement, préservant ainsi ses capacités pour investir et préparer les années à venir.

● **Les recettes de fonctionnement**

Depuis 3 ans maintenant, les comptes administratifs successifs constatent l'atonie voire la baisse, tout à fait inédites dans l'histoire de notre collectivité, des recettes de fonctionnement.

En 2016, réalisées à hauteur de 173,9 M€, soit 101,3% des crédits ouverts, elles sont à nouveau en baisse globalement à périmètre constant avec une évolution de -2 %, soit - 3,6 M€ (pour mémoire, elles avaient baissé de 0,8% à périmètre constant en 2015).

Cette évolution s'explique par un double mouvement : **l'un subi, la baisse des dotations de l'Etat, et l'autre pleinement choisi, la décision de ne pas augmenter les taux.**

En M€	2012	2013	2014	2015	2016	
Fiscalité directe	74,38	76,7	77,91	79,82	79,79	0,0%
Fiscalité indirecte	12,61	11,55	11,7	13,63	13,43	-1,5%
Fiscalité reversée	17,98	14,12	13,81	8,94	3,59	-59,8%
Dotations Etat	42,88	42,49	40,77	37,56	33,98	-9,5%
Subventions	9,01	7,61	8,18	8,02	7,21	-10,1%
Produits d'exploitation et de gestion courante	18,68	21,26	21,18	18,29	17,25	-5,7%
Cessions immobilières	3,26	5,4	5	1,83	2,59	41,5%
Autres recettes	1,77	1,64	1,71	2,92	7,77	66,1%
Excédent reporté	8,55	8,17	8,11	8,54	8,23	-3,6%
TOTAL GENERAL	189,12	188,94	188,37	179,55	173,85	-3,2%

- **La fiscalité directe s'établit à 79,8 M€, stable par rapport à 2015.** Cette stabilité du produit peut paraître surprenante alors même que le coefficient d'actualisation forfaitaire des bases était de 1 % et que les bases évoluent chaque année naturellement du fait des constructions nouvelles.

Cette stabilité s'explique en fait par la prolongation, en 2016, du dispositif d'exonérations, dite exonérations «vieux parents» sur la taxe d'habitation pour les personnes seules à revenus modestes. Ces exonérations, qui avaient été traitées en dégrèvements en 2015 (et donc perçues de manière totalement neutre dans le produit communal), sont revenues en 2016 dans le champ des exonérations : ces produits ne sont donc plus encaissés directement par la collectivité et compensés partiellement l'année suivante (en 2017) par le biais des allocations compensatrices.

L'année 2016 a donc été celle de la «double peine», avec un produit fiscal réduit de ces exonérations, mais également des allocations compensatrices en diminution sur la taxe d'habitation du fait du traitement 2015 en dégrèvement. L'évolution des bases par taxe est à ce titre révélateur.

<u>Taxe d'habitation</u>			<u>Evolution</u>	
En €	2015	2016	Forfaitaire	Physique
Bases réalisées	177 139 723	174 705 128	- 1,37 %	
			1 %	- 2,37 %
dont THLV	1 153 313	1 605 331	1 %	38,19 %
Taux	22,28 %	22,28 %	0 %	
Produit	39 466 730	38 924 301	- 1,37 %	
<u>Taxe foncier bâti</u>			<u>Evolution</u>	
En €	2015	2016	Forfaitaire	Physique
Bases réalisées	155 769 679	158 040 235	1,46 %	
			1 %	0,46 %
Taux	25,64 %	25,64 %	0 %	
Produit	39 939 346	40 521 516	1,46 %	

A législation constante, on estime que **le produit fiscal 2016 est en augmentation de 1,5 %, soit 0,5 % d'évolution physique des bases, dans la moyenne des années précédentes.**

- **La fiscalité indirecte s'élève à 13,4 M€**, en baisse de 1,4 % par rapport à 2015 qui avait constitué une année exceptionnelle sur les droits de mutation (avec 2 versements conséquents relevant d'opérations d'aménagement importantes). La fiscalité indirecte reste plus dynamique que les années précédentes : ce poste est tout particulièrement sensible à la situation économique. C'est particulièrement significatif sur les droits de mutation (3,3 M€), qui retrouvent ainsi leur niveau de 2008. Les droits de stationnement se montent à 4,8 M€, en légère augmentation par rapport à 2015 (+ 258 K€) suite notamment à l'ouverture du parking Pasteur, tout comme la taxe sur l'électricité (+ 97 K€), la taxe de séjour (+41 K€) et le prélèvement sur les jeux du casino (+ 23 K€). La taxe locale sur la publicité extérieure représente 584 K€ en 2016.

En M€	2012	2013	2014	2015	2016
Droits de mutation	3,5	3	3,1	3,8	3,3
Droits de stationnement	4,3	3,7	3,9	4,6	4,8
Taxe sur l'électricité	2	2	1,9	1,9	2
Prélèvement jeux du casino	1,8	1,6	1,5	1,6	1,6
Autres taxes	1	1,3	1,3	1,7	1,7
TOTAL	12,6	11,6	11,7	13,6	13,4

- **La fiscalité reversée se monte à 3,6 M€** : ce poste en recettes n'intègre plus, contrairement au Compte Administratif 2015 où elle y figurait pour 7,2 M€, l'Attribution de Compensation, celle-ci étant devenue une dépense suite aux nombreux mouvements de mutualisations et transferts intervenus. La **Dotations de Solidarité Communautaire** versée par l'Agglomération s'établit pour sa part à 1,7 M€. En 2016, la Ville a de nouveau été bénéficiaire du **Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**, à hauteur de 1,9 M€. Pour mémoire, elle avait bénéficié de ce fonds de péréquation, calculé au niveau intercommunal, en 2012 et 2013, puis avait touché le dispositif de garantie de sortie en 2014.

- **Les dotations de l'Etat représentent 34 M€ ; elles sont en baisse de 3,6 M€ par rapport à 2015, soit - 9,5 %**. Elles ne représentent plus que 20 % des recettes de fonctionnement au CA 2016. **L'évolution depuis 2008 est à ce titre significative, et faut-il le souligner, douloureuse, puisque la baisse de ressources provenant de l'Etat en moins de 10 ans aura été de plus de 10 M€** (rappelons d'ailleurs qu'elle avait commencé, bien que de manière plus masquée, bien avant le programme d'économies de 2014).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations de l'Etat (en M€)	44,23	43,29	43,52	43,35	42,88	42,49	40,77	37,56	33,98
% des recettes de fonct	26 %	25 %	25 %	23 %	23 %	22 %	22 %	21 %	20 %

Cette baisse est d'autant plus accentuée en 2016 que, outre la ponction pour le redressement des finances publiques (de 3,2 M€), la Ville subit de plein fouet la baisse (que nous pensions sans précédent... jusqu'à celle de 2017 à - 69 %) des allocations compensatrices intégrées dans la variable d'ajustement nationale (- 15,3 %) mais également l'impact de la prise en charge par dégrèvements en 2015 des exonérations de taxe d'habitation. Le détail des dotations est le suivant pour 2016 :

En K€	CA 2015	CA 2016	Ecart en K€	Ecart en %
<i>Dotation Forfaitaire avant contribution aux déficits publics et financement de la péréquation</i>	27 896	24 749	- 3 147	- 11,3 %
<i>Ecrêtement pour financement de la péréquation</i>	- 68	- 121		
<i>Part variable en fonction des variations de population</i>	58	62		
- Contribution aux déficits publics	- 3 137	- 3 191		
= DOTATION FORFAITAIRE	24 749	21 498	- 3 251	- 13,1 %
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion S.	6 211	6 273	+ 62	+ 1,0 %
Dotation Nationale de Péréquation	1 246	1 310	+ 64	+ 5,1 %
Dotation Générale de Décentralisation	1 122	1 127	+ 5	+ 0,4 %
Dotation de Compensation de la Taxe Profes.	485	411	- 74	- 15,3 %
Compensation taxes foncières	370	516	+ 146	+ 39,5 %
Compensation de taxe d'habitation	3 200	2 674	- 526	- 16,4 %
Autres dotations	173	175	+ 2	+ 1,2 %
TOTAL	37 556	33 984	- 3 572	- 9,5 %

Comme en 2015, c'est la dotation forfaitaire qui connaît la plus forte baisse (- 3,3 M€) car c'est elle qui supporte la minoration de la DGF au titre de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics (- 3,2 M€). Cette dernière est très légèrement compensée par l'effet de la hausse de population en 2016 (+ 62 K€). Le financement interne à la DGF de la hausse de la péréquation entraîne un écrêtement de dotation forfaitaire de 121 K€ alors que la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale bénéficie dans le même temps d'une évolution positive de 1 % et s'élève à 6,3 M€. La Dotation Nationale de Péréquation (1,3 M€) connaît elle-aussi une évolution favorable (+ 64 K€ soit + 5,1 %).

- **Le poste subventions et participations reçues s'élève à 7,2 M€ : il est réalisé à hauteur de 85,1 %.** Ce poste recouvre les différentes subventions reçues par la Ville pour ses différentes activités. La baisse entre 2015 et 2016 s'explique principalement par un décalage d'encaissement (- 607 K€) de la Prestation du Service Enfance et Jeunesse (PSEJ) 2015 de la CAF, dont une partie du premier acompte a été encaissée sur 2016 et le reste sur l'année 2017, contrairement au CA 2015 où la totalité du premier acompte 2014 a été encaissée. La CAF a contribué aux actions de la Ville dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, à hauteur de 5,3 M€. La transformation du dispositif de médiation a également entraîné une redistribution entre postes budgétaires. En 2016, la Ville a touché le fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires de l'Etat à hauteur de 445 K€ comme en 2015 ; elle n'a en revanche pas perçu l'aide de la CAF suite à la déclaration en accueils collectifs effectué pour la rentrée 2016 : ce financement a été prévu au budget 2017.

En 2016, la Ville a également perçu, comme les années précédentes, 362 K€ au titre du Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle (FDPTP). Pour mémoire, ce fonds sera réduit de 8 % en 2017 suite à son intégration dans la variable d'ajustement.

- **Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à 27,6 M€,** auxquelles il convient de retraiter la provision effectuée dans le cadre du contentieux de la cuisine centrale en recettes et en dépenses (6,2 M€). A noter que l'année 2015 intégrait pour moitié la reprise en régie de la Citadelle en juillet 2015. Ce poste intègre notamment l'ensemble des **ventes de produits d'exploitation et de gestion courants pour 17,6 M€ en évolution à périmètre constant de 0,2 %, compte tenu du choix en 2016 d'une modération tarifaire.**

- **Le produit des cessions d'immobilisations 2016 se monte à 2,6 M€ (contre 1,8 M€ en 2015).** Il est logiquement variable d'une année sur l'autre en fonction des cessions réalisées.

- **L'excédent reporté de 2015 sur 2016 s'établit à 8,2 M€ :** sa baisse est limitée à - 3,6 %, ce qui est le résultat des efforts de gestion réalisés. Il convient de souligner qu'au titre de 2016, le résultat fin 2016 repris pour le budget 2017 reste stable à 8,2 M€.

• **Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 140,1 M€ ; elles sont réalisées à hauteur de 95,2 %. Elles sont en baisse de 4,5 M€ de CA à CA : à périmètre constant, elles sont en légère baisse, de - 1 %, ce qui témoigne de la tenue des objectifs en matière de maîtrise du fonctionnement. C'est donc la deuxième année consécutive de baisse de ce poste, qui avait déjà une évolution de - 1 % en 2015, après 2 ans de quasi-stabilité (ce qui en soi représentait d'ores et déjà un effort).

Compte tenu d'évolutions subies sur de très nombreux postes, mais aussi du financement des priorités politiques depuis 2015, **cette évolution témoigne d'une action volontariste et continue dans le temps.**

En M€	2012	2013	2014	2015	2016	Evol.
Personnel permanent	83,33	83,8	85,09	79,71	72,79	-8,7%
Personnel vacataire	4,39	2,84	3,43	4,09	4,59	12,2%
Charges financières	2,97	3,54	3,49	3,54	3,06	-13,6%
Subventions de fonctionnement au CCAS	10,01	10,21	10,19	9,99	9,38	-6,1%
Subventions de fonctionnement aux RAP	5,22	3,91	3,91	2,08	0,54	-74,0%
Autres subventions de fonctionnement	10,7	10,15	10,05	8,98	8,14	-9,4%
Dépenses à évolution contrainte	18,77	23,51	22,19	22,13	23,33	5,4%
Crédits courants des services	16,8	14,67	14,41	13,3	11,40	-14,3%
Charges exceptionnelles	0,84	0,83	0,79	0,85	6,92	714,1%
TOTAL FONCTIONNEMENT	153,02	153,45	153,55	144,66	140,15	-3,12%

- **Les dépenses de personnel, permanent et vacataire, s'établissent à 77,4 M€ ; elles sont réalisées à 97,4 %. Le personnel permanent représente 72,8 M€ : à périmètre constant, après retraitement notamment des mutualisations et transferts à l'Agglomération, il évolue de 0,9 %, soit 0,7 M€ par rapport à 2015.**

Dans cette évolution, 1,1 M€ relèvent de la hausse naturelle de la masse salariale, et notamment du glissement vieillesse technicité pour 0,8 M€, mais également de décisions nationales (hausse de la cotisation de la CNRACL, revalorisation des grilles des agents de catégorie B, évolution de 0,60 % du point d'indice en juillet) pour 0,3 M€.

Parallèlement, la **politique de maîtrise de la masse salariale** s'est poursuivie conformément à la prospective avec la suppression de 11 postes en 2016 (pour mémoire : 30 postes supprimés en 2014 et 12,5 postes en 2015), ce qui a permis de limiter la hausse de ce poste, qui représente en 2016 52 % des dépenses de fonctionnement de la Ville et, faut-il le souligner, est à la fois la partie intégrante et le moteur du service rendu à la population

Le personnel vacataire a quant à lui représenté en 2016, 4,6 M€. A périmètre constant (hors élections), **l'intégralité de la hausse de ce poste, de 0,3 M€, a été portée sur l'amélioration de l'encadrement du périscolaire dans le cadre de la priorité portée à l'éducation et la jeunesse.** Le reste du personnel vacataire a diminué de 2 %.

- **Les charges financières s'élèvent à 3,1 M€, en baisse de 0,5 M€ par rapport à 2015,** sous l'effet conjugué de taux bas et d'un désendettement progressif depuis 2015 (- 1,6 M€ d'encours de dette après - 2 M€ en 2015 à périmètre constant), qui permet ainsi d'alléger la section de fonctionnement lourdement pénalisée par la baisse des dotations de l'Etat.

- **Les subventions de fonctionnement versées se montent à 18,1 M€.**

En 2016, ce poste est marqué :

- par une subvention au CCAS à hauteur de 9,4 M€ intégrant la participation ponctuelle de celui-ci à la future Maison des Services au Public à Planoise à hauteur de 500 K€, déduite de la subvention qui est par ailleurs **totalelement stable à périmètre constant** (compte tenu de la modification du dispositif de médiation et de partage de personnel mis à disposition dans le cadre d'une optimisation globale des moyens), conformément à nos engagements.

- par le changement de périmètre sur la subvention à la RAP Citadelle reprise en régie en juillet 2015. Le poste des subventions aux RAP n'inclut donc plus que la subvention à la RAP Rodia à hauteur de 537 K€.

Les autres subventions, qui représentent 8,1 M€, sont en baisse de 3,2 % à périmètre constant. Cela avait été clairement expliqué lors du vote du Budget Primitif 2016 : dans le contexte de baisse brutale des dotations de l'Etat, et pour éviter des suppressions brutales de pans entiers de services publics municipaux, le choix avait été fait d'efforts collectifs, partagés dans le cadre d'une optimisation globale de l'action publique. C'était **un choix de solidarité.** Notons qu'en 2016 comme en 2015,

l'effort demandé aux partenaires a été moindre que celui exigé des services municipaux qui ont vu leurs crédits de services diminuer de 7,5 % à périmètre constant.

- **Les dépenses à évolution contrainte ont été réalisées à hauteur de 23,3 M€, soit 90,8 % des crédits ouverts.** Sur ce poste, 2 M€ correspondent à l'Attribution de compensation versée par la Ville à la CAGB, celle-ci étant devenue négative à compter de 2016. Parallèlement, le poste des carburants a été transféré à la CAGB avec la Direction Parc Auto Logistique et est donc inclus dans les facturations entre les 2 structures.

A périmètre constant, elles sont en évolution de 1 %, ce qui est conforme à la prospective et reste extrêmement maîtrisé. Si certains postes subissent très nettement les hausses de tarifs, et notamment l'énergie (+ 218 K€), l'alimentation (+ 26 K€) ou encore les assurances (+ 21 K€), les chantiers structurels engagés permettent d'en limiter très nettement l'évolution, notamment s'agissant des travaux d'économie d'énergie ou du schéma directeur du patrimoine immobilier. Parallèlement, l'optimisation globale des recettes et des dépenses permet une diminution de nombreux postes, dont les principaux sont : contingents et participations obligatoires, notamment avec des efforts demandés aux structures partenaires ISBA et EPCC 2 Scènes (- 91 K€), déficits des budgets Forêt et Archéologie (respectivement - 30 K€ et - 57 K€), télécommunications (- 64 K€), eau et assainissement des bâtiments municipaux (- 30 K€)...

C'est le fruit du travail mis en œuvre tant dans les interventions municipales que dans la structure de la Ville pour rechercher des économies : **politique des achats, multiplication des groupements de commande, sensibilisation au développement durable et à l'éco-conduite, réduction du fleurissement et développement des espaces naturels en ville, réduction du parc automobile, regroupement des fonctions de nettoyage et de magasins, dématérialisation de procédures, comptables notamment...**

- **Les crédits courants des services s'élèvent à 11,4 M€ : ils sont en baisse de 7,5 % et 1 M€ à périmètre constant.** Comme indiqué précédemment, ils portent une grande partie de l'effort indispensable et témoignent très clairement des efforts d'optimisation réalisés dans l'ensemble des services municipaux. **Le Compte Administratif montre également nettement que ces efforts ne sont pas le fruit d'une inscription d'affichage en budget primitif mais qu'ils sont au contraire réalistes, atteignables et surtout continus.** Ces crédits ne sont ainsi consommés qu'à 91,1 %, ce qui témoigne d'une efficience mise en œuvre et poursuivie tout au long de l'année.

2.3. La section d'investissement

Les grandes réalisations et les projets d'investissement ont déjà été détaillés dans la partie précédente. Il s'agit donc là de présenter les grands équilibres et les principaux postes de la section d'investissement.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent au Compte Administratif 2016 à 45,9 M€, hors gestion active de la dette (11,2 M€) et autofinancement des investissements de n-1 (13,5 M€). Elles sont réalisées à hauteur de 68,2 %.

Les seules dépenses d'équipement budgétaires (31,4 M€) se décomposent en 25,2 M€ de dépenses directes et 6,1 M€ de subventions d'équipement versées. 12,7 M€ (13,1 M€ en 2015) concernent des opérations du Plan Pluriannuel d'investissement tandis que les tranches annuelles représentent 12,6 M€ (12,5 M€ en 2015).

A ce montant, il convient d'ajouter les travaux en régie (travaux d'investissement réalisés par le personnel communal imputés en fonctionnement puis valorisés en investissement en décision modificative) qui se montent à 3,2 M€ soit 0,9 M€ de plus qu'en 2015, ainsi que les autres dépenses d'investissement (1,8 M€) qui correspondent principalement à la participation en compte courant à la SAIEMBL (1 M€), à la régularisation de TVA neutre budgétairement sur le parking Pasteur (514 K€) et aux augmentations de capital pour Aktya et la SPL Territoire 25 (323 K€).

Au total, les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent au CA 2016 à 36,5 M€ : là où une lecture trop rapide et simpliste pourrait y voir une baisse de l'investissement, celles-ci étant facialement en léger retrait par rapport à 2015 (- 0,7 M€), encore convient-il de souligner que les restes à réaliser, correspondant à des opérations effectivement engagées en fin d'année ont augmenté de +1,3 M€, ce qui porte le niveau d'équipement 2016 à un niveau légèrement supérieur à celui de 2015.

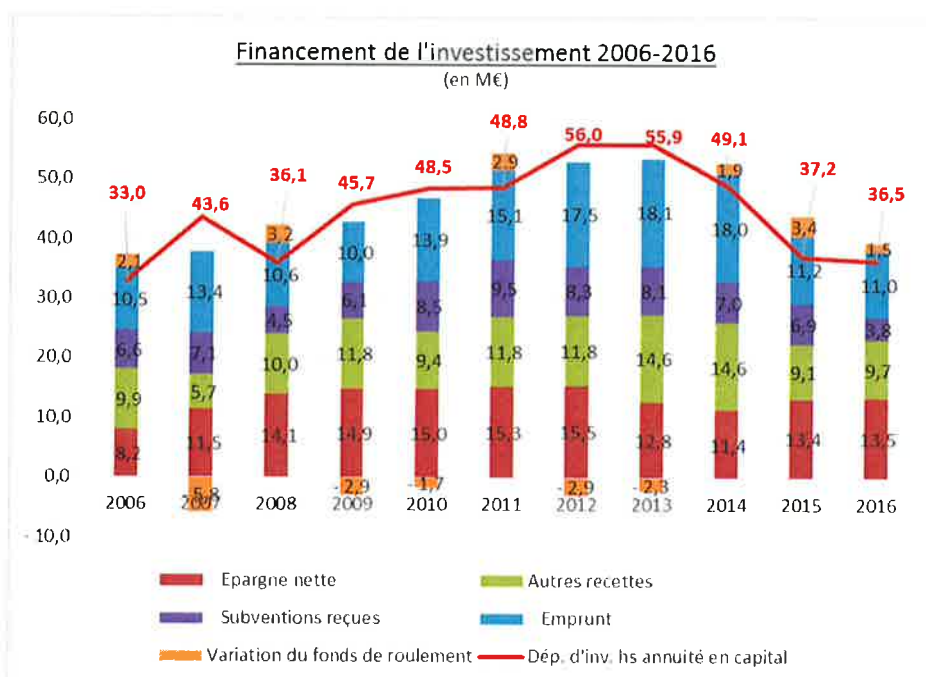
La Ville garde donc un niveau d'investissement supérieur à celui de la prospective (niveau indicatif de 32 M€), grâce à une épargne brute préservée et des recettes d'investissement dynamiques (dans le cadre d'une mobilisation constante pour la recherche de financements extérieurs), et tout en réduisant son endettement.

Le remboursement de dette en capital représente 12,6 M€, tandis que la mobilisation d'emprunts nouveaux atteint 11 M€, ce qui induit ainsi une baisse de l'encours de la dette de 1,6 M€.

Le financement de l'investissement 2016 est le suivant :

En M€	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Dépenses d'investissement hors dette hors travaux en régie	53,27	53,18	46,57	34,93	33,27
FCTVA	5,4	5,14	6,12	3,76	3,26
Subventions reçues	7,87	8,1	6,97	6,91	3,84
Autres	7,39	5,36	2,58	4,37	8,35
Recettes hors emprunt	20,66	18,6	15,67	15,04	15,45
Besoin de financement	32,61	34,58	30,9	19,89	17,82
Epargne brute (avec excédent n-1)	36,11	35,49	34,82	34,89	33,71
Remboursement dette en capital	11,49	11,88	12,82	13,4	12,6
Emprunt	17,46	18,15	17,98	11,24	11,05
Endettement	5,97	6,27	5,16	-2,16	-1,55
Fonds de roulement avant reports	9,47	7,18	9,08	12,84	14,34

Le graphique suivant montre sur un plus long terme le financement de l'investissement (chiffres retraités des recettes exceptionnelles, des cessions et des travaux en régie), hors excédent n-1.



Il démontre le respect de la prospective, avec :

- un effort exceptionnel d'investissement sur le mandat précédent, financé par la maîtrise du fonctionnement et le maintien d'un niveau d'autofinancement nécessaire, par l'optimisation des recettes (subventions notamment) et la mobilisation du fonds de roulement, ce qui a permis de maîtriser le réendettement,
- le retour progressif à partir de 2014 à un niveau normalisé d'investissement, stabilisé à compter de 2015 à un niveau dynamique, **ce qui permet de répondre aux besoins en termes de mise en œuvre de notre Plan Pluriannuel d'Investissement comme en termes de tranches annuelles, mais également un désendettement progressif et la consolidation du fonds de roulement, essentiel pour conserver des capacités d'actions dans les années à venir.**

En 2016, l'épargne nette se consolide donc par rapport à 2014 et 2015, à 13,5 M€ hors reprise de l'excédent et hors cessions, avec retraitement des travaux en régie. Le fonds de roulement est aussi progressivement consolidé.

Les recettes d'investissement représentent 26,5 M€ : elles sont réalisées à hauteur de 61,7 %, 12,7 M€ faisant l'objet de restes à réaliser.

Concernant les autres recettes d'investissement perçues en 2016, le FCTVA se monte à 3,3 M€ contre 3,8 M€, malgré le maintien de l'investissement (l'année 2015 étant caractérisée par un montant important de subventions d'équipement non intégrées dans l'assiette du FCTVA), tandis que les subventions reçues pour les projets de la Ville représentent 3,8 M€. Le produit des amendes de police se monte à 1,2 M€, tandis que la taxe d'aménagement représente 691 K€.

3. Les résultats des budgets annexes

En 2016, avec la création budget «Lotissement Montarmots», le budget général compte neuf budgets annexes, dont trois liés aux zones d'activité (Edison, Champs Montants et Brès). A noter que le budget Zone d'Activité des Champs Montants a été clôturé en juin 2016.

Sept (Eau, Assainissement, Forêts, Champs Montants, Edison, Brès et Montarmots) sont totalement assujettis à la TVA et deux (Chauffage Urbain et Archéologie Préventive) le sont partiellement. Lorsqu'elles entrent dans le champ de l'assujettissement, les opérations de ces budgets sont comptabilisées hors taxes, à défaut TTC.

L'analyse suivante des budgets annexes a été élaborée avec retraitement des travaux en régie (en déduisant le montant des travaux en régie des dépenses de fonctionnement et en les additionnant aux dépenses d'investissement).

3.1. Budget Eau

Hors opérations de reprise des résultats, les recettes réelles de fonctionnement ont baissé de 2,8 %, de 10 003 K€ en 2015 à 9 726 K€ en 2016 (soit - 277 K€). Cette diminution se retrouve principalement sur le poste de la vente d'eau aux abonnés ordinaires (- 313 K€) ainsi que sur l'encaissement des redevances reversées par la suite à l'Agence de l'Eau (- 90 K€). La recette correspondant au remboursement de frais par le service Assainissement connaît quant à elle, une hausse, suite à une réorganisation du Département Eau et Assainissement, en passant de 300 K€ en 2015 à 420 K€ en 2016 (soit + 120 K€).

Il convient de signaler que la baisse du produit de la vente d'eau s'explique essentiellement par la diminution du volume d'eau vendu aux usagers en 2016 (- 6,3 % de 6,64 millions de m³ à 6,22 millions).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le tarif unique du m³ d'eau a été remplacé par une tarification durable, structure tarifaire différenciée et incitative en fonction du volume consommé. Le coût de la facture annuelle, part assainissement compris et hors abonnement pour un ménage type (consommation de 120 m³) est passé de 319,41 € en 2015 à 323,70 € en 2016, soit + 4,29 € (+ 1,34 %).

Les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 11 207 K€ dont 4 676 K€ en investissement et 6 531 K€ en fonctionnement, après retraitement des travaux en régie (327 K€).

Les dépenses d'équipement ont mobilisé 3 841 K€ contre 5 293 K€ en 2015. Cette forte diminution provient essentiellement de l'opération de rénovation de l'usine de Chenecey-Buillon débutée fin 2014, qui a nécessité d'importants crédits en 2015. En 2016, les dépenses d'équipement ont porté notamment sur :

- Les travaux annuels sur le réseau de distribution pour 716 K€ (hors opérations spécifiques) pour l'extension et le renouvellement du réseau, la rénovation et la création de branchements ;
- Les dévoiements de réseaux liés à la réalisation du Transport en Commun en Site Propre Gare Viotte - Campus - Temis (601 K€) ;
- Le rachat des réseaux dans le cadre de l'aménagement du parc d'activités TEMIS (34 K€) ;
- Les travaux annuels d'entretien, de sécurisation et de rénovation des bâtiments et installations d'exploitation (191 K€) ;
- Les travaux de rénovation de la station de Chenecey-Buillon (1 735 K€) ;
- Les travaux du projet de site de Port Douvot - réhabilitation de locaux (281 K€) ;
- La protection des ressources sur le périmètre d'Arcier et Chenecey (72 K€).

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation du résultat antérieur de 1 969 K€, par l'encaissement de 92 K€ de subventions et par la mobilisation de 1 000 K€ d'emprunts.

L'annuité de dette augmente de 85 K€, à 1 108 K€ contre 1 023 K€ en 2015 en lien avec une mobilisation d'emprunt de 1 700 K€ intervenue en 2015 (alors qu'en 2014 aucune recette d'emprunt n'avait été mobilisée).

En excluant les postes redevances reversées à l'Agence de l'Eau et charges exceptionnelles, les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie s'élèvent à 4 428 K€ contre 4 342 K€ en 2015, soit + 86 K€ et + 2 %. Cette hausse se retrouve essentiellement sur les postes des dépenses de personnel, l'année 2015 ayant été exceptionnellement basse suite à des décalages de recrutements (+ 51 K€ et + 2,2 %) et charges à caractère général (+ 26 K€ et + 1,6 %).

La contribution aux charges supportées par le budget principal s'élève à 710 K€.

Les résultats de clôture 2016 font apparaître un déficit d'investissement de 1 331 K€ dont 1 128 K€ correspondant au solde des réalisations 2016 et 203 K€ générés par les restes à réaliser en fin d'année 2016. **La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture 2016 de 2 849 K€**, ce dernier permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. **Il en résulte un excédent d'exploitation disponible de 1 518 K€ qui pourra être utilisé pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2017.**

3.2. Budget Assainissement

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice (hors prime d'épuration et opérations de reprise) sont stables (9 808 K€ contre 9 844 K€ en 2015). La principale recette, le produit de la redevance d'assainissement (fixée à 0,99 € par m³, soit + 2 centimes par rapport à 2015) lié au volume d'eau vendu et perçu auprès des usagers ordinaires est en baisse de 3,1 % (- 193 K€, 6 019 K€ contre 6 212 K€ en 2015). A l'inverse, la contribution communale aux eaux pluviales connaît une hausse de 193 K€ (1 074 K€ contre 881 K€ en 2015).

Les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 10 097 K€ dont 3 856 K€ en investissement et 6 241 K€ en fonctionnement.

Avec travaux en régie, les dépenses d'équipement ont mobilisé 2 473 K€ contre 4 708 K€ en 2015. Ces travaux ont porté notamment sur :

- la tranche annuelle d'entretien, de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement, ainsi que les travaux de maintenance, de sécurisation et de rénovation de la station d'épuration (1 137 K€) ;

- l'opération de rénovation du site de Port Douvot (467 K€) ;

- les dévoiements de réseaux liés à la réalisation du Transport en Commun en Site Propre Gare Viotte - Campus - Temis (264 K€);

- les dépenses (notamment rachat des réseaux) réalisés dans le cadre de l'aménagement de la technopole TEMIS, de la ZAC des Hauts du Chazal et de la ZAC Val des Grands Bas (205 K€).

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation du résultat antérieur de 922 K€ et par l'encaissement de 29 K€ de subventions. A noter qu'aucun emprunt n'a été mobilisé en 2016.

Le montant de l'annuité d'emprunt s'est élevé à 1 765 K€ (1 775 K€ en 2015).

En excluant les postes redevance reversée à l'Agence de l'Eau et charges exceptionnelles, les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie, s'établissent à 5 324 K€ contre 5 210 K€ en 2015, soit une augmentation de 2,2 % et de 114 K€. Cette hausse se retrouve sur le poste des charges à caractère général (+ 208 K€). Elle est atténuée notamment par la baisse des dépenses de personnel (- 79 K€). Le montant de la contribution aux charges du budget principal s'établit à 928 K€, celle aux charges du budget eau s'élève quant à elle à 420 K€.

Les résultats de clôture 2016 font apparaître un déficit d'investissement de 1 156 K€, composé d'un solde des réalisations 2016 positif de 178 K€ et d'un solde déficitaire des restes à réaliser en fin d'année 2016 de 1 334 K€. **La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture 2016 de 2 533 K€,** ce dernier permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. **Il en résulte un excédent d'exploitation disponible de 1 377 K€ qui pourra être utilisé pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2017.**

3.3. Budget Chauffage Urbain

Ce budget annexe prend en charge la gestion du réseau de chaleur de l'ensemble du quartier de Planoise, l'Hôpital Minjot et la ZAC des Hauts du Chazal. Cette gestion est confiée à un délégataire de service, l'essentiel des dépenses d'exploitation figure dans les comptes de ce dernier.

La grande majorité des réalisations est donc dédiée aux dépenses d'équipement. Ces dernières s'élèvent à 1 734 K€, dont notamment :

- 956 K€ pour la construction de la nouvelle chaufferie bois/gaz ;
- 465 K€ pour la poursuite de la mise en conformité et de la modernisation des installations de la chaufferie urbaine de Planoise ;
- 171 K€ pour le raccordement au réseau de chaleur des nouvelles constructions réalisées dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de Planoise (35 K€) et sur le secteur de la ZAC des Hauts du Chazal - Pôle Santé (136 K€) ;
- 112 K€ pour la sécurisation du réseau de chaleur.

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 3 691 K€ dont 2 415 K€ de subventions (1 508 K€ par l'ADEME, 612 K€ par la CAGB pour l'extension du réseau de chaleur et 292 K€ de participations par les propriétaires des nouveaux bâtiments raccordés), 294 K€ de TVA immobilière récupérée auprès du fermier et 982 K€ d'emprunts.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 587 K€ dont 287 K€ de remboursement d'intérêts d'emprunts et 155 K€ de dépenses exceptionnelles liées au reversement au fermier d'une indemnité de sinistre suite aux dommages causés par un incendie sur le réseau de chaleur. Elles sont financées par la redevance versée par le fermier (1 446 K€). L'excédent de recette permet de financer une grande part de la dotation aux amortissements des immobilisations (1 020 K€).

Les résultats de clôture 2016 font apparaître un excédent d'investissement de 830 K€, composé d'un solde des réalisations 2016 de 312 K€ et d'un solde excédentaire des restes à réaliser en fin d'année 2016 de 518 K€. La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture 2016 de 2 143 K€. Ces excédents pourront être utilisés pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2017.

3.4. Budget Forêts

Ce budget retrace les dépenses et recettes relatives à l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville. Principale recette propre de ce budget, la vente de bois a généré un encaissement de 198 K€ (proche de celui de 2015, 195 K€). Les dépenses d'équipement, réalisées principalement en forêt de Chailluz et dans le bois d'Aglaans, ont mobilisé 242 K€ (y compris travaux en régie).

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) baissent de 3,7 % et passent de 340 K€ en 2015 à 327 K€ en 2016. Le principal poste de dépenses, les charges de personnel est stable à 254 K€.

La stabilité des ventes de bois, l'encaissement de recettes exceptionnelles à hauteur de 12 K€ provenant notamment de régularisation de rattachements ainsi que la diminution des dépenses engendrent une baisse du montant de la participation à l'équilibre versée par le budget principal (- 30 K€), soit 316 K€ contre 346 K€ en 2015.

Les résultats de clôture 2016 font apparaître un excédent d'investissement de 140 K€, composé d'un solde des réalisations 2016 positif de 173 K€ et d'un solde déficitaire des restes à réaliser en fin d'année 2016 de 33 K€. La section de fonctionnement dégage un solde nul du fait de l'encaissement de la participation à l'équilibre du budget principal. L'excédent d'investissement pourra être affecté en tout ou partie à la couverture de nouvelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2017.

3.5. Budget Zone d'Activités des Champs Montants

Ce lotissement industriel, géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 1999. L'aménagement de cette zone d'activité dite des Champs Montants est terminé et l'ensemble des lots ont été vendus et réglés. En 2016, ce budget annexe a donc fait l'objet d'une délibération de clôture le 23 juin dernier.

Par conséquent, en 2016, seule l'opération de reversement au budget principal de l'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2015 a fait l'objet d'un mandatement pour 61 249,88 €.

3.6. Budget Zone d'Activités Thomas Edison

Ce lotissement géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2002.

En 2016, aucune dépense et aucune vente de terrain n'a été réalisée.

Par conséquent, les résultats de clôture 2016 font apparaître un déficit d'investissement de 101 K€, qui demeure identique à celui constaté fin 2015.

La section de fonctionnement dégage un solde nul. Ce résultat globalement déficitaire résulte du décalage temporel existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains). Cette zone d'activité a fait l'objet d'un transfert à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon le 1^{er} janvier 2017 (mais les opérations comptables de transfert interviendront au cours de l'année 2017).

3.7. Budget Zone d'Activités Madeleine Brès

Cet autre lotissement, géré également en régie municipale a été créé par délibération du Conseil Municipal du 17 juin 2010.

En 2016, aucune dépense n'est intervenue ; parallèlement, une vente de terrain a été réalisée pour un montant de 159 K€.

Par conséquent, les résultats de clôture 2016 font apparaître un déficit d'investissement de 210 K€. La section de fonctionnement dégage un solde nul. Ce résultat globalement déficitaire résulte du décalage temporel existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains). Cette zone d'activité a également fait l'objet d'un transfert à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon le 1^{er} janvier 2017 (mais les opérations comptables de transfert interviendront au cours de l'année 2017).

3.8. Budget Lotissement Montarmots

Ce dernier lotissement à vocation d'habitat, géré lui aussi en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2016.

En 2016, au niveau des dépenses, 37 K€ ont été mobilisés pour l'acquisition au budget principal de parcelles des Montarmots avant viabilisation. Les recettes (commercialisation des parcelles) interviendront ultérieurement.

De ce fait, les résultats de clôture 2016 font apparaître un besoin d'autofinancement de la section d'investissement de 37 K€ qui sera couvert par les restes à réaliser de fonctionnement reportés sur 2017, alors que la section de fonctionnement dégage un résultat nul.

3.9. Budget Archéologie Préventive

Créé par délibération du Conseil Municipal du 26 février 2009, ce service public administratif permet à la Ville de mieux respecter et maîtriser les prescriptions archéologiques de plus en plus nombreuses, parfois sources de blocages des projets d'aménagement urbains. Il a notamment pour mission de :

- prévenir les diagnostics archéologiques par l'étude des permis d'urbanisme, par la veille territoriale et par la maîtrise de l'ensemble de la connaissance archéologique de Besançon,
- réaliser l'ensemble de tous les diagnostics archéologiques sur le territoire communal,
- réaliser des fouilles.

L'activité opérationnelle du service en 2016 a été marquée par la réalisation de trois diagnostics archéologiques : sur l'emprise des travaux de la ligne de bus en site propre Viotte-Témis, au niveau de la future cité administrative de la Viotte et sur la zone de l'Hôpital St-Jacques (1^{ères} investigations, sondages géotechniques). Une fouille, au niveau de l'ancienne caserne Vauban et trois études du bâti (Hôtel de Champagny, Hôtel du Bouteiller et Tour de la Pelote) ont également été réalisées.

Le service a également poursuivi son implication dans le Projet Collectif de Recherche Vesontio Christiana en partenariat avec l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. En 2016, le PCR s'est concentré sur l'église de la Madeleine. A noter également que le rapport final d'opération de la ZAC Pasteur a été remis à la DRAC en décembre.

Hors reprise des excédents, les recettes réelles s'élèvent à 393 K€ et concernent quasi-exclusivement la section de fonctionnement. Elles proviennent notamment du produit des fouilles réalisées par le service (118 K€), d'une subvention versée par la DRAC (79 K€) qui se substitue désormais à la redevance d'archéologie préventive et d'une participation à l'équilibre versée par le budget principal (132 K€).

Les dépenses réelles s'élèvent à 377 K€ et sont exclusivement dédiées à la section de fonctionnement. Cette dernière se compose pour l'essentiel de frais de personnel (267 K€), de contrats de prestations de services avec des entreprises pour les réalisations des diagnostics archéologiques (61 K€) et de la contribution aux charges du budget principal (25 K€).

Les résultats de clôture 2016 font apparaître un excédent d'investissement de 96 K€. La section de fonctionnement dégage un solde nul du fait de l'encaissement de la participation à l'équilibre du budget principal. Comme indiqué au Budget primitif 2017, l'excédent d'investissement fera l'objet pour partie d'une reprise en section de fonctionnement conformément à l'autorisation du Directeur Général des Finances Publiques du 8 décembre 2016.

LES BALANCES DU COMPTE ADMINISTRATIF

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget tant en dépenses qu'en recettes, en mouvements réels et d'ordre :

- Les prévisions
- Les réalisations
- Les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement
- Les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation est la suivante :

RECAPITULATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

	Prévisions	Réalizations		Restes à réaliser
		Totales	Dont rattachements	
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement				
Dépenses	105 260 938.52	79 886 174.76	0.00	18 911 712.14
Recettes	105 260 938.52	64 007 107.78	0.00	12 739 525.37
Fonctionnement				
Dépenses	180 551 444.88	153 065 671.12	3 199 588.98	0.00
Recettes	180 551 444.88	183 281 577.47	279 066.98	0.00
BUDGETS ANNEXES				
Investissement				
Dépenses	23 348 521.88	16 872 976.10	0.00	4 503 340.54
Recettes	23 748 860.52	16 156 214.45	0.00	3 451 066.36
Fonctionnement				
Dépenses	25 595 639.88	22 525 375.10	373 595.85	663 200.00
Recettes	30 825 531.12	30 050 648.17	11 029.62	700 000.00

La balance générale récapitule les opérations de l'exercice. Elles sont regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant aux natures de dépenses et de recettes, en distinguant :

- les mouvements budgétaires
- les mouvements réels
- les mouvements d'ordre.

Les résultats définitifs de clôture se résument ainsi :

RESULTATS DEFINITIFS DE CLOTURE

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTATS GLOBAUX
BUDGET PRINCIPAL	-15 879 066.98	30 215 906.35	14 336 839.37
EAU	-1 127 457.92	2 848 617.85	1 721 159.93
ASSAINISSEMENT	177 613.00	2 533 321.69	2 710 934.69
FORETS	173 332.26	0.00	173 332.26
ZA THOMAS EDISON	-101 213.18	0.00	-101 213.18
CHAUFFAGE URBAIN	311 990.58	2 143 333.53	2 455 324.11
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	96 251.36	0.00	96 251.36
ZA MADELEINE BRES	-210 477.75	0.00	-210 477.75
LOTISSEMENT MONTARMOTS	-36 800.00	0.00	-36 800.00
TOTAUX	-16 595 828.63	37 741 179.42	21 145 350.79

Dans un dernier tableau, sont récapitulés les résultats tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions, hors gestion active de la dette (11 164 002 €) et hors opérations d'ordre budgétaire (31 956 019,50 €).

RESULTATS TOUS BUDGETS CONFONDUS

	2015	2016	Ecart en €	Ecart en %
Dépenses d'investissement	79 823 624.03	74 160 354.27	-5 663 269.76	-7.1
Dépenses de fonctionnement	159 145 881.21	155 069 821.31	-4 076 059.90	-2.6
Dépenses totales	238 969 505.24	229 230 175.58	-9 739 329.66	-4.1
Recettes d'investissement	48 018 132.98	48 042 514.91	24 381.93	0.1
Recettes de fonctionnement	207 974 622.98	202 333 011.46	-5 641 611.52	-2.7
Recettes totales	255 992 755.96	250 375 526.37	-5 617 229.59	-2.2

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à approuver le Compte Administratif de l'exercice 2016 tel que présenté dans ce rapport, dans l'annexe brève et synthétique retraçant les principales informations financières de la Ville de Besançon et dans le document comptable joint en annexe, et à prendre acte de la reprise au budget 2017 des reports de crédits détaillés dans les états joints (états des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à réaliser à la clôture de l'exercice) et des excédents.

Mme DARD, conformément à l'article L 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite M. le Maire à quitter la salle pour permettre au Conseil Municipal de délibérer.

M. le Maire quitte la salle.

Mme DARD fait procéder au vote du Compte Administratif 2016.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre, 12 abstentions), décide d'approuver le Compte Administratif 2016 et prend acte de la reprise au budget 2017 des reports de crédits détaillés dans les états joints.

M. le Maire ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote.

Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 48
- Nombre de procurations de vote : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 54

Votes :

Pour : 40

Contre : 2

Abstentions : 12

Date de la convocation : 15 juin 2017.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 03 JUL. 2017
Contrôle de légalité



Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles des budgets de la Ville de Besançon.

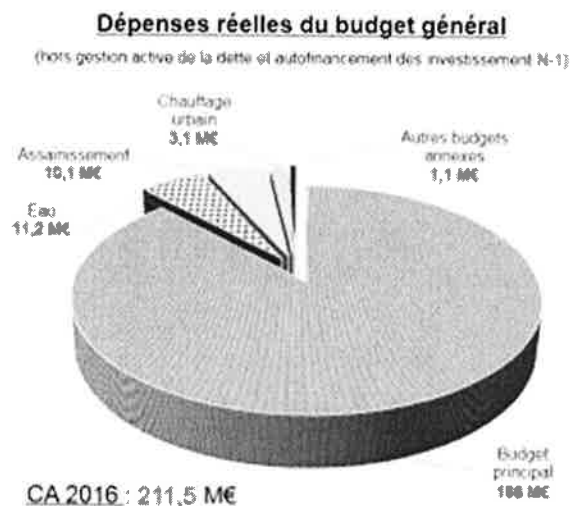
L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313.1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Dans les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est annexée dorénavant au budget et au compte administratif. La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités locales.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA VILLE DE BESANCON

Le budget général de la Ville compte 10 budgets en 2016 : un budget principal et 9 budgets annexes (Eau, Assainissement, Chauffage Urbain, Forêts, Archéologie Préventive, 4 zones d'activités). A noter que le budget Zone d'Activité Champs Montants a été clôturé au cours de cet exercice.

Hors gestion active de la dette (équilibrée en recettes et en dépenses) et autofinancement des investissements de n-1, les dépenses réelles du budget général se sont élevées à 211,5 M€, en baisse de plus de 10 M€ par rapport au compte administratif 2015. Cette baisse s'explique notamment par des changements de périmètre intervenus entre les deux exercices comme notamment les mutualisations de services et les transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

La part du budget principal s'élève à 186 M€ (soit 88,0 % du budget général), les budgets annexes représentant quant à eux 25,5 M€.



Les dépenses réelles du budget principal s'établissent à 45,9 M€ en investissement et à 140,1 M€ en fonctionnement.

En 2016, le Conseil municipal a décidé pour la cinquième année consécutive de ne pas augmenter les taux communaux de fiscalité directe. Le CA 2016 intègre une nouvelle baisse pleine de dotations de l'Etat, dans le cadre du programme de redressement des finances publiques, à hauteur de 3,6 M€. Les recettes de fonctionnement se montent à 173,9 M€. Grâce à des efforts conséquents sur les dépenses de fonctionnement, la Ville conserve une épargne brute quasi identique à celle de 2015 (33,8 M€).

Les dépenses d'investissement hors dette (y compris travaux en régie) s'établissent à 36,5 M€, dont 31,4 M€ pour les dépenses d'équipement, soit près de 70 % du total des dépenses d'investissement. Le remboursement de la dette en capital (12,6 M€) supérieur au recours à l'emprunt (11,05M€) permet de diminuer son encours de dette de 2015 à 2016 de 123,6 M€ à 122,1 M€.

Budget principal – Répartition par nature
(hors gestion active de la dette, autofinancement des investissements de N.1)

Dépenses 186 M€		Recettes 200,4 M€	
INVESTISSEMENT 45,9 M€	Fonds roulement 14,4 M€	Emprunt 11 M€	Autres 15,5 M€
	Equipement et divers 33,3 M€		
	Dette en capital 12,6 M€	Epargne brute 33,8 M€	
Charges financières 3 M€			
FONCTIONNEMENT 140,1 M€	Subventions 15,1 M€	Excédent N.1 8,2 M€	Exploitation et divers 27,6 M€
	Dépenses courantes 41,6 M€		
	Frais de personnel 57,4 M€	Subventions 1,1 M€	Dotations Etat 3,6 M€
		Paysane 96,8 M€	
		INVESTISSEMENT 20,4 M€	
		FONCTIONNEMENT 173,9 M€	

LES ANNEXES BUDGETAIRES

Les documents budgétaires des différents budgets de la Ville sont assortis des annexes suivantes :

➤ **Les données synthétiques sur la situation financière de la commune.**

Plus communément appelé ratios et au nombre de 10 depuis la suppression des ratios relatifs au coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (arrêté du 9 décembre 2014 relatif à l'instruction M14), les données synthétiques sont calculées pour la Ville par rapport aux crédits réalisés en 2016 et par rapport à la population totale 2013 en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Ces ratios font l'objet d'une comparaison avec la moyenne des 34 villes de plus de 100 000 à 300 000 habitants de la métropole (source SFL : compte administratif 2015). Il convient de souligner que ces données, en plus d'être décalées d'une année, ne tiennent pas compte des contextes différents (mode de gestion, population, service rendu...).

➤ **Les différents états de la dette**

Les états A2-1 (détail des crédits de trésorerie), A2-2 (répartition par nature de dette) et A2-4 (typologie de la répartition de l'encours) retracent pour chacun des budgets de la Ville concernés les informations relatives à la dette, afin de mieux appréhender la nature de la dette de cette dernière dans le contexte actuel (différents objets de financement d'un emprunt, gestion active de la dette, recours à des lignes de trésorerie ...). L'intégralité de la dette de la Ville est sécurisée (classement en 1 A de la charte Gissler).

L'annexe A2-7 retrace quant à lui les emprunts renégociés au cours de l'exercice 2016.

Les encours de dette au 31 décembre 2016 s'établissent comme suit :

- . Budget principal : 122 081 338,66 €
- . Service de l'Eau : 9 443 653,98 €
- . Service de l'Assainissement : 10 521 104,89 €
- . Budget Forêts : 26 948,59 €
- . Budget Chauffage Urbain : 17 042 736,67 €

➤ **Les méthodes utilisées pour les amortissements**

La procédure d'amortissement est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. L'état indique pour chaque budget les procédures d'amortissement utilisées, les catégories de biens amortis et les délibérations relatives aux amortissements de certains biens.

Les subventions d'équipement versées (dépenses du compte 204) sont amorties selon des durées d'amortissement fixées par la réglementation en vigueur. A partir de 2016, la Ville a fait le choix d'une neutralisation des amortissements des subventions d'équipement.

➤ **L'équilibre des opérations financières en dépenses et en recettes**

Ces deux états ont pour objet de retracer les informations relatives à l'équilibre des opérations financières. Ils permettent de vérifier que les conditions d'équilibre, concernant le remboursement du capital de l'annuité des emprunts par des ressources propres, sont remplies.

➤ **Les états des dépenses et recettes des services assujetties à la TVA en fonctionnement et en investissement (1)**

Ces états permettent d'identifier les opérations assujetties à la TVA (comme notamment l'activité stationnement ou locations de salles et de locaux) qui ne font pas l'objet d'un budget annexe (maquettes simplifiées) au sein de deux sections, en dépenses et en recettes.

➤ **Les états de variation du patrimoine propre à la Ville et ceux en vertu de l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme (1)**

Ces états fournissent les informations quant à la variation du patrimoine en décrivant les flux d'entrée et de sortie des biens de la commune.

➤ **Les opérations liées aux cessions et l'état des travaux en régie (1)**

Le premier état cité permet notamment de comparer la prévision budgétaire aux réalisations de l'année au titre des cessions d'immobilisations. Le deuxième état quant à lui retrace les travaux de régie et leur ventilation en comptes d'immobilisations.

➤ **L'état des emprunts garantis par la collectivité**

Cet état permet de connaître les personnes, publiques ou privées, bénéficiant d'une garantie d'emprunt par la Ville de Besançon ainsi que les caractéristiques des emprunts concernés. La garantie d'emprunt intervient dans le cadre des compétences de la collectivité. Les garanties d'emprunt accordées aux personnes de droit privé doivent respecter les règles prudentielles prévues à l'article L. 2251-1 du CGCT.

L'encours de dette garantie au 31 décembre 2016 s'élève à 85 248 017,79 €. Le ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt s'établit à 10,26 %, bien en deçà du taux plafond fixé (50 % des recettes réelles de fonctionnement).

➤ **Les états des autres engagements donnés et des engagements reçus**

Ces différents états permettent d'identifier, de recenser et de suivre les engagements donnés ou reçus ayant une incidence financière à court terme tant en dépenses qu'en recettes. Ils sont constitués principalement d'informations liées à des opérations d'aménagement/urbanisme.

➤ **La liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions**

Cet état résultant des dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT fournit une information des concours (subventions ou/et prestations en nature) de l'exercice.

➤ **L'emploi des recettes grevées d'affectation spéciale**

Cet état permet le suivi de certaines recettes affectées (notamment au titre de l'urbanisme, produit des amendes de police, taxe de séjour ...). L'affectation obligatoire résulte notamment de dispositions législatives ou réglementaires.

➤ **L'état du personnel**

Cet état, obligatoire pour l'information de l'organe délibérant, recense le personnel en place de l'ensemble des budgets de la Ville entre les différentes filières de la fonction publique territoriale, en indiquant pour chaque grade ou emploi, par catégorie, les emplois budgétaires et les effectifs pourvus, dont ceux à temps non complet. Pour le personnel non titulaire, il mentionne également les conditions de rémunérations et la justification du contrat au regard des textes.

➤ **L'action de formation des élus (1)**

Cet état a été instauré dans le cadre des articles L2123-12 et L 2123-14 du CGCT afin de renforcer la transparence sur les actions de formation suivies par les élus

➤ **Les listes des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier, des organismes auxquels adhère la Ville, des établissements publics créés, des services individualisés dans un budget annexe et la liste des services assujettis en TVA et non érigés en budget annexe.**

Ces différents documents ont pour objet de présenter une vision élargie du périmètre financier de la collectivité. Figurent notamment dans ces documents la liste des organismes au bénéfice desquels la Ville :

- détient une part de capital
- a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du budget de l'organisme
- a garanti un emprunt

Les comptes certifiés des organismes non dotés d'un comptable public et pour lequel la commune détient au moins 33 % du capital, ou a garanti un emprunt ou a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au comptes de résultat de l'organisme sont uniquement transmis au représentant de l'Etat et au comptable de la commune.

➤ **La présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes et l'identification des flux croisés (1)**

La présentation agrégée présente les réalisations par budget ou en cumul du budget principal et des budgets annexes. L'identification des flux croisés présente par section, en recettes et en dépenses, les mouvements financiers entre la Ville et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

➤ **Décisions en matière de taux et de contributions**

Ce document retrace les informations fiscales en matière de contributions directes qu'elle perçoit (taxe habitation, taxe habitation logements vacants, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties). En 2016, la Ville a maintenu une nouvelle fois les taux communaux de fiscalité directe pour la cinquième année consécutive (et la septième année s'agissant de la taxe d'habitation).

Comme l'indique l'article L 2313-1 du CGCT, cette note de présentation sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville.

(1) = Etats propres au Compte administratif

Ville de Besançon

Préfecture du Doubs

Reçu le

03 JUIL. 2017



Contrôle de légalité

**Etat des dépenses engagées non mandatées
et des recettes restant à réaliser au 31
décembre 2016**

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Section : INVESTISSEMENT
 Sens : DEPENSE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
16	01	165	15408	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	10042	10042		101,00 €
				<i>Sous-total de la nature 165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS : 101,00 €</i>				
				<i>Sous-total du chapitre 16 : 101,00 €</i>				

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
20	824	202	16719	003604-PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)	30100	30100	003604	183 784,00 €
				<i>Sous-total de la nature 202 REALISATION DE DOCUMENTS D'URBANISME NUMERISATION DU CADASTRE : 183 784,00 €</i>				
20	314	2031	27668	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	7 084,80 €
20	321	2031	26455	008028 - BU / BM CENTRE-VILLE	33000	33000	008028	34 800,60 €
20	824	2031	16722	004805-SITE SAINT JACQUES	30100	30100	004805	256 440,00 €
20	824	2031	16723	004806-SITE VAUBAN	30100	30100	004806	87 155,91 €
20	824	2031	16728	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	157 772,76 €
20	824	2031	25119	0012007 - ILOT POMPIERS LOUIS MICHEL	30100	30100	0012007	46 000,00 €
20	824	2031	28985	0015001 - NPRU PLANOISE-GRETTE	30100	30100	0015001	309 808,00 €
20	93	2031	28812	00540-DOMAINE ENERGIES RENOUVELABLES	30800	30800	00540	25 976,00 €
				<i>Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 924 838,07 €</i>				
20	020	2051	24840	00505-DOMAINE DE L'INFORMATIQUE	10100	10100	00505	176 771,08 €
				<i>Sous-total de la nature 2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES : 176 771,08 €</i>				
				<i>Sous-total du chapitre 20 : 1 285 393,13 €</i>				

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
204	40	204112	26558	00506 - DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	25 000,00 €
				<i>Sous-total de la nature 204112 ETAT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 25 000,00 €</i>				
204	020	2041511	28217	0013001 - MUTUALISATION TIC	10100	10100	0013001	100 000,00 €
204	020	2041511	30091	0016004 - MUTUALISATION PAL	32000	32000	0016004	37 200,00 €
				<i>Sous-total de la nature 2041511 GFP DE RATTACHEMENT BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES : 137 200,00 €</i>				
204	413	2041512	27582	0014004 - EQUIPEMENT NAUTIQUE	20300	20300	0014004	6 750,00 €
				<i>Sous-total de la nature 2041512 GFP DE RATTACHEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 6 750,00 €</i>				
204	824	204172	24929	003605P-PRU PLANOISE - PARTICIPATION PROGRAMME REHABIL	30100	30100	003605P	33 000,00 €
				<i>Sous-total de la nature 204172 AUTRES EPL BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 33 000,00 €</i>				
204	824	204182	28860	004821A - SECTEUR MADELEINE/BATTANT-PLACE GRIFFON	30100	30100	004821A	2 687,00 €
204	824	204182	30208	004813 - OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30300	30300	004813	10 311,20 €
				<i>Sous-total de la nature 204182 AUTRES ORG PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 12 988,20 €</i>				
204	824	20422	24930	003606-PRU CLAIRS SOLEILS	30100	30100	003606	211 326,00 €
204	94	20422	25071	0012014I - FISAC TRAMWAY INVESTISSEMENT	10011	10011	0012014I	6 897,00 €
				<i>Sous-total de la nature 20422 PERS DE DROIT PRIVE BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 218 223,00 €</i>				
				<i>Sous-total du chapitre 204 : 433 171,20 €</i>				

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
21	824	2111	16756	004814-POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	183 800,00 €
21	824	2111	16757	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	67 519,00 €
21	824	2111	24932	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	2 399,70 €
				<i>Sous-total de la nature 2111 TERRAINS NUS : 253 718,70 €</i>				
21	824	2112	16764	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	48 812,80 €
				<i>Sous-total de la nature 2112 TERRAINS DE VOIRIE : 48 812,80 €</i>				
21	824	2115	16768	004814-POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	81 500,00 €
21	824	2115	16767	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	560 698,00 €
21	824	2115	16769	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	24 411,84 €
21	824	2115	19180	004806-SITE VAUBAN	30100	30100	004806	125 131,85 €
21	824	2115	23519	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	30100	30100	0095010	1 000,00 €
				<i>Sous-total de la nature 2115 TERRAINS BATIS : 792 741,59 €</i>				

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Section : INVESTISSEMENT
 Sens : DEPENSE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant vote
					Gest.	Util.	Opération	
21	026	2121	17235	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	400,00 €
21	412	2121	17238	00506-DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	1 830,00 €
21	823	2121	17242	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	3 965,00 €
2121					Sous-total de la nature 2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES : 6 195,00 €			
21	026	2128	20781	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	5 583,00 €
21	211	2128	20782	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	9 634,80 €
21	211	2128	20783	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	23 835,50 €
21	212	2128	20784	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	1 041,84 €
21	412	2128	20785	00506-DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	76 155,59 €
21	63	2128	20786	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	34000	34000	00504	5 465,78 €
21	64	2128	20788	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	9 457,80 €
21	823	2128	20789	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	146 331,97 €
21	823	2128	20790	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	154 761,75 €
21	823	2128	28813	00550-DOMAINE DE LA BIODIVERSITE	34000	34000	00550	24 698,88 €
21	824	2128	23520	004814-POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	2 500,80 €
2128					Sous-total de la nature 2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 459 468,81 €			
21	020	2135	20428	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	10042	10042	00501	81 000,00 €
21	020	2135	20685	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	130 702,02 €
21	020	2135	20688	009026-FONDS PLAN CLIMAT	30900	30900	009026	3 667,80 €
21	020	2135	20733	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	33000	33000	00501	237 670,54 €
21	020	2135	20735	0078128-ATELIERS MUNICIPAUX	33000	33000	0078128	23 349,21 €
21	020	2135	20737	0089134-SCES ADMINISTRATIFS - GROSSES REPARATIONS ET RE	33000	33000	0089134	93 957,36 €
21	020	2135	28960	0078128 - ATELIERS MUNICIPAUX	32000	32000	0078128	29 432,02 €
21	020	2135	28968	006032F - RAMGT HDV SUITE INCENDIE	33000	33000	006032F	112 109,48 €
21	110	2135	25097	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	9 223,87 €
21	211	2135	20739	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	67 343,08 €
21	212	2135	20740	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	48 761,62 €
21	213	2135	20691	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	103 867,75 €
21	213	2135	20741	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	78 972,23 €
21	213	2135	30150	00502A - DP - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502A	88 995,81 €
21	23	2135	20742	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	5 132,88 €
21	313	2135	20745	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	154 788,96 €
21	321	2135	20746	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	4 999,67 €
21	322	2135	20747	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	111 447,42 €
21	322	2135	29094	0015011 - CITADELLE-BIOSPACE	54000	54000	0015011	83 515,72 €
21	324	2135	20748	0089133-TRAVAUX DANS LES EDIFICES CULTUELS	33000	33000	0089133	19 895,24 €
21	324	2135	20749	0096025-BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	33000	33000	0096025	1 701,68 €
21	324	2135	23556	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	41 548,73 €
21	411	2135	20750	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	45 388,00 €
21	411	2135	27675	002612 - -MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	62 478,83 €
21	412	2135	20751	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	54 679,28 €
21	412	2135	23557	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	482,87 €
21	413	2135	20752	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	282,06 €
21	414	2135	27673	002612 - MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	5 824,22 €
21	422	2135	20754	0090006-BATIMENTS VIE ASSOCIATIVE ET QUARTIERS	33000	33000	0090006	98 069,32 €
21	422	2135	20755	0090007-BATIMENTS ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	33000	33000	0090007	8 689,77 €
21	521	2135	28960	00520 - -MISE EN ACCESSIBILITE	33000	33000	00520	295 048,51 €
21	64	2135	20759	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	3 259,79 €
21	822	2135	23620	004831-PARKINGS BEAUX-ARTS / CUSENIER	35000	35000	004831	2 328,42 €
21	93	2135	28811	00540-DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	00540	10 919,37 €

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Section : INVESTISSEMENT
 Sens : DEPENSE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libelle	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
		2135	Sous-total de la nature 2135 INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS : 2 119 531,51 €					
21	824	2138	28411 004821A	- SECTEUR MADELEINE/BATTANT-PLACE GRIFFON	30100	30100	004821A	86 000,00 €
		2138	Sous-total de la nature 2138 AUTRES CONSTRUCTIONS : 88 000,00 €					
21	814	2152	20809 0089040	-EXTENSION ET MODERNISATION DU RESEAU ECLAIRAG	35000	35000	0089040	53 881,04 €
21	821	2152	20812 0087014	-PLAN DE JALONNEMENT	35000	35000	0087014	26 644,25 €
21	821	2152	20813 0088001	-CARREFOURS A FEUX MISE AUX NORMES	35000	35000	0088001	1 802,00 €
21	822	2152	19287 00508	-DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508	18 362,64 €
21	822	2152	20821 0090035	-PROGRAMME LOCAL DE SECURITE ROUTIERE	35000	35000	0090035	2 038,88 €
21	822	2152	20822 009016	-OUVRAGES D'ART	35000	35000	009016	78 065,32 €
21	822	2152	23512 005045	-CONTRAT LOCAL SECURITE	30000	30000	005045	32 708,00 €
21	822	2152	28609 00570	-PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	35000	35000	00570	12 247,20 €
21	822	2152	28917 00520	- MISE EN ACCESSIBILITE	35000	35000	00520	22 787,08 €
21	822	2152	30149 00508A	-DP - DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508A	7 148,74 €
21	824	2152	28810 00530	- ENTRETIEN DES BERGES	35000	35000	00530	4 440,00 €
		2152	Sous-total de la nature 2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE : 299 884,93 €					
21	824	21534	22180 0010019	-FRAIS DE RACCORDEMENT EXTENSION RESEAU ELECT	30100	30100	0010019	100 033,76 €
		21534	Sous-total de la nature 21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION : 100 033,76 €					
21	020	21538	15567 0095069	-RESEAU FIBRE OPTIQUE BESANCON LUMIERE (L.U.M.I.)	10100	10100	0095069	16 408,27 €
		21538	Sous-total de la nature 21538 AUTRES RESEAUX : 16 408,27 €					
21	813	21578	17331 00508	-DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508	3 843,84 €
21	822	21578	17334 00508	-DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508	4 058,00 €
		21578	Sous-total de la nature 21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE : 8 001,84 €					
21	020	2158	30036 002612	-MAITRISE DE L'ENERGIE	30500	30500	002612	17 238,08 €
21	020	2158	30046 00582	- DOMAINE DES BATIMENTS	30500	30500	00582	623,61 €
21	020	2158	30255 002612	- MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	13 258,68 €
21	020	2158	30267 00510	- DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	30500	30500	00510	17 521,96 €
21	024	2158	15256 00516	-DOMAINE DE LA COMMUNICATION	00200	00200	00516	2 040,00 €
21	211	2158	10246 00502	-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	3 159,18 €
21	213	2158	30048 00582	- DOMAINE DES BATIMENTS	30500	30500	00582	601,70 €
21	213	2158	30263 00502A	- DP - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	30500	30500	00502A	3 830,00 €
21	411	2158	30050 00582	- DOMAINE DES BATIMENTS	30500	30500	00582	27 333,88 €
21	422	2158	30052 00582	- DOMAINE DES BATIMENTS	30500	30500	00582	1 275,50 €
21	521	2158	30140 00520	- MISE EN ACCESSIBILITE	30500	30500	00520	646,58 €
21	823	2158	17244 00507	-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	28 999,37 €
		2158	Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 118 829,54 €					
21	312	2181	23375 002610	-FONDS D'EMBELLISSEMENT URBAIN	10031	10031	002610	13 995,00 €
21	324	2181	19030 00509	-DOMAINE DE LA CULTURE	10031	10031	00509	642,90 €
		2181	Sous-total de la nature 2181 OEUVRES ET OBJETS D'ART : 14 637,90 €					
21	321	2182	17587 0089032	-OUVRAGES	45000	45000	0089032	2 569,00 €
21	322	2182	23694 00509	-DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	418 850,34 €
21	322	2182	23734 00509	-DOMAINE DE LA CULTURE	52300	52300	00509	33 009,65 €
		2182	Sous-total de la nature 2182 FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES : 454 438,99 €					
21	020	2182	17038 00511	-DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	184 382,81 €
		2182	Sous-total de la nature 2182 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE TRANSPORT : 184 382,81 €					
21	020	2183	15576 0089019	-BUREAUTIQUE	10100	10100	0089019	22 088,61 €
21	020	2183	15577 0086001	-RESEAUX INFORMATIQUES	10100	10100	0086001	26 861,80 €
21	020	2183	19062 005041	-MISE EN SECURITE ACCES BATIMENTS	10100	10100	005041	33 373,15 €
21	020	2183	23403 0097025	-INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	10100	10100	0097025	5 162,80 €
21	020	2183	28815 00581	-SECURITE ACCES BAT. ADMINISTRATIFS	10100	10100	00581	79 263,83 €
21	020	2183	28989 006032F	- RAMGT HDV SUITE INCENDIE	10100	10100	006032F	87 727,43 €

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Section : INVESTISSEMENT
 Sens : DEPENSE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
21	212	2183	28814	00580	ECOLE NUMERIQUE	10100	10100	00580	42 600,19 €
21	413	2183	29025	00508	- DOMAINE DES SPORTS	10100	10100	00508	44 494,00 €
21	422	2183	29060	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	925,15 €
		2183	Sous-total de la nature 2183 AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFO. : 342 314,76 €						
21	020	2184	17107	00510	- DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	33000	33000	00510	1 484,86 €
21	020	2184	30258	00510	- DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	32000	32000	00510	22 682,00 €
21	023	2184	20895	009025	- CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	47053	47053	009025	37 367,85 €
21	025	2184	25109	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	47053	47053	00509	599,40 €
21	213	2184	23510	00502	- DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	23 276,82 €
21	251	2184	9630	00502	- DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	4 575,89 €
21	321	2184	17589	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509	11 511,57 €
21	322	2184	23695	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	9 120,00 €
21	322	2184	23735	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	52300	52300	00509	1 137,48 €
		2184	Sous-total de la nature 2184 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER : 111 735,87 €						
21	020	2188	15627	00517	- DOMAINE DE LA SECURITE	10900	10900	00517	5 079,02 €
21	020	2188	18866	00510	- DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	20400	20400	00510	2 500,00 €
21	020	2188	17040	00511	- DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	54 658,67 €
21	023	2188	15308	00515	- DOMAINE DE LA COMMUNICATION	00300	00300	00515	6 188,00 €
21	025	2188	17733	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	47047	47047	00509	5 350,16 €
21	110	2188	26377	0012018	- VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	9 194,83 €
21	211	2188	9627	00502	- DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	215,18 €
21	212	2188	9628	00502	- DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	2 151,80 €
21	213	2188	9629	00502	- DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	3 160,00 €
21	251	2188	9631	00502	- DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	9 092,40 €
21	251	2188	26437	0013012	- FONCTIONNEMENT NOUVELLE CUISINE CENTRALE	21100	21100	0013012	3 624,00 €
21	314	2188	17759	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	47048	47048	00509	28 560,48 €
21	322	2188	23696	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	36 637,00 €
21	322	2188	28926	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	54000	54000	00509	24 795,98 €
21	40	2188	15997	00506	- DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	6 516,31 €
21	411	2188	15998	00506	- DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	33 004,73 €
21	412	2188	17240	00506	- DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	4 491,29 €
21	413	2188	18001	00506	- DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	4 884,00 €
21	422	2188	17618	00509	- DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	770,00 €
21	510	2188	20954	00518	- DOMAINE DE LA SANTE	50000	50000	00518	6 906,00 €
21	64	2188	10501	00504	- DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	44000	44000	00504	2 440,84 €
21	813	2188	17332	0087003	- BORNES DE PROPRIETE ET DE NETTOIEMENT	35000	35000	0087003	3 449,10 €
21	823	2188	17245	00507	- DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	2 544,00 €
21	824	2188	24920	00510	- DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	30000	30000	00510	96 350,00 €
21	830	2188	28816	00560	- AGENDA 21	10003	10003	00560	10 761,20 €
21	832	2188	20956	00507	- DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	50000	50000	00507	7 412,96 €
		2188	Sous-total de la nature 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 370 715,95 €						
		21	Sous-total du chapitre 21 : 5 755 647,83 €						
Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Gest.	Util.	Opération	Montant voté
23	823	2312	19281	006044	- MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUBAN	34000	34000	006044	76 009,33 €
		2312	la nature 2312 IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 76 009,33 €						
23	020	2313	17112	005040	- AMENAGEMENT LOCAUX MUNICIPAUX	33000	33000	005040	37 905,89 €
23	020	2313	26332	007016A	- REORGANISATION CTM-SCHEMA DIRECTEUR	33000	33000	007016A	139 265,28 €
23	020	2313	27580	0014003	- PC SECURITE BATIMENTS MUNICIPAUX	33000	33000	0014003	129 717,63 €
23	020	2313	28844	0015001A	- NPRU PLANOISE-MAISON DES SERVICES	33000	33000	0015001A	1 864,00 €

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Section : INVESTISSEMENT
 Sens : DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant vote
					Gest.	Util.	Opération	
23	025	2313	17121	006045-MAISON DU PEUPLE	33000	33000	006045	577 205,22 €
23	213	2313	24948	0012003-RENOVATION GROUPE SCOLAIRE DURER	33000	33000	0012003	98 208,00 €
23	23	2313	27738	0014012 - SIEGE UBFC - MAISON DIRECTEUR	33000	33000	0014012	452 847,90 €
23	23	2313	30161	0014012A - SIEGE UBFC - BATIMENT EX-CNRS	33000	33000	0014012A	160 308,73 €
23	251	2313	23598	005046A-CUISINE CENTRALE - MODIFICATION PROCESSUS FABRI	33000	33000	005046A	53 542,10 €
23	311	2313	30293	002806 - BASTION GAULARD	33000	33000	002806	3 056,00 €
23	322	2313	17135	004835-REAMENAGEMENT MUSEE BEAUX ARTS - FACADES	33000	33000	004835	2 718 588,53 €
23	323	2313	17142	005068-RESERVES COMMUNES DES MUSEES	33000	33000	005068	18 757,73 €
23	324	2313	20784	008044L-VAUBAN - RENOVATION REMPARTS GARE D'EAU	33000	33000	008044L	129 866,98 €
23	324	2313	25134	008044H - VAUBAN-CITADELLE FRONT SECOURS PASSAGE DEMI	33000	33000	008044H	9 978,85 €
23	324	2313	25210	0012010 - MERIDIENNE OBSERVATOIRE RENOVATION	34000	34000	0012010	6 845,09 €
23	324	2313	26446	006044 - MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUB	33000	33000	006044	85 871,09 €
23	324	2313	26446	0013014 - MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION : A	33000	33000	0013014	34 598,12 €
23	324	2313	27567	0014005 - REHABILITATION TOUR DE LA PELOTE	33000	33000	0014005	322 155,45 €
23	412	2313	20765	009002-STADE DE RUGBY ORCHAMPS	33000	33000	009002	282 743,82 €
23	412	2313	25030	009002 - STADE DE RUGBY ORCHAMPS	30300	30300	009002	8 424,00 €
23	412	2313	27597	009002A - STADE DE RUGBY ORCHAMPS - TERRAIN SYNTHETIQU	30300	30300	009002A	100 544,08 €
23	412	2313	27742	007713A - REFECTION STADE ROSEMONT ET BOULODROME	33000	33000	007713A	248 017,36 €
23	413	2313	25069	0012006 - RENOVATION PISCINE CHALEZEULE	20300	20300	0012006	18 141,80 €
23	414	2313	30214	0010002 - PAT LA FAYETTE - NORMES INSTAL FROID	20300	20300	0010002	2 006,40 €
23	422	2313	17188	006044-CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR	33000	33000	006044	3 870,97 €
23	422	2313	22278	007038B-POLE DES TILLEULS - REHABILITATION	33000	33000	007038B	1 307 572,05 €
23	422	2313	30215	005044 - CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR	20300	20300	005044	21 640,88 €
23	621	2313	22279	0010007-SCHEMA D'ACCESSIBILITE HANDICAPES	33000	33000	0010007	2 855,74 €
23	824	2313	19225	008025-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP	30300	30300	008025	183 931,00 €
23	824	2313	20638	006016-PARKING PASTEUR	30100	30100	006016	170 000,00 €
23	824	2313	20688	003605I-PRU PLANOISE - SITE TRIPODE	30300	30300	003605I	211 870,28 €
23	824	2313	20772	008018-RESTAURATION QUAI VAUBAN	33000	33000	008018	597 178,07 €
23	824	2313	23544	003605M-PRU PLANOISE - ILOT OUEST	30300	30300	003605M	104 892,28 €
23	824	2313	25211	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	33000	33000	0095010	20 000,00 €
23	824	2313	26430	0012005 - PROTECTION CRUES TRAVAUX BERGES	33000	33000	0012005	1 874,85 €
23	824	2313	26438	0010001 - ZAC PORTE DE VESOUL	30300	30300	0010001	48 547,79 €
23	824	2313	26438	0095010A - PRES DE VAUX DEMOLITION RHODIA	30300	30300	0095010A	628 528,82 €
23	824	2313	27721	003605N - PRU PLANOISE - AMGT'S SECTEUR FORUM	30300	30300	003605N	151 432,44 €
		2313	Sous-total de la nature 2313 IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS :					9 089 352,50 €
23	824	2315	16875	004813-OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30300	30300	004813	1 019 897,39 €
23	824	2315	17369	004816-MISE EN SECURITE DES FALAISES RIVOTTE	35000	35000	004816	936,00 €
23	824	2315	22209	008031-LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	30300	30300	008031	18 668,46 €
23	824	2315	29037	0015002 - FONTAINE ECU - RENOVATION QUARTIER	30300	30300	0015002	595 399,20 €
23	824	2315	29047	0015012 - SECTEUR VAREILLES	30300	30300	0015012	480 000,00 €
23	824	2315	29048	0015001 - NPRU PLANOISE-GRETTE	30300	30300	0015001	156 338,00 €
		2315	Il de la nature 2315 IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES :					2 272 037,05 €
23		Sous-total du chapitre 23 :					11 437 398,98 €	
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								18 911 712,14 €

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Section : INVESTISSEMENT
 Sens : RECETTE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
13	110	1321	26297	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	73 715,00 €
13	213	1321	29078	00502 - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	15 531,00 €
13	322	1321	30137	004835 - REAMENAGEMENT MUSEE BEAUX ARTS - FACADES	33000	33000	004835	1 481 284,19 €
13	324	1321	30222	008044H - VAUBAN - CITADELLE FRONT SECOURS PASSAGE DEM	33000	33000	008044H	79 431,40 €
13	324	1321	30288	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET	10031	10031	00509	21 724,00 €
13	823	1321	22282	0010011-LUTTE CONTRE LA RENOUVEE DU JAPON	34000	34000	0010011	56 838,48 €
13	824	1321	26388	006031 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	30300	30300	006031	83 098,39 €
1321								1 791 622,48 €
<i>Il de la nature 1321 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL. NATIONAUX :</i>								
13	026	1322	27761	008045 - MAISON DU PEUPLE	33000	33000	008045	243 935,00 €
13	422	1322	27773	007038B - PÔLE DES TILLEULS REHABILITATION	33000	33000	007038B	156 780,26 €
13	824	1322	27780	006031 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	30300	30300	006031	4 867,08 €
13	824	1322	27782	003605N - PRU PLANOISE - AMGTS SECTEUR FORUM	30300	30300	003605N	115 777,16 €
13	824	1322	27783	004813 - OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30300	30300	004813	33 400,00 €
1322								854 629,50 €
<i>Sous-total de la nature 1322 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES- REGIONS :</i>								
13	322	1323	30230	004835 - REAMENAGEMENT MUSEE BEAUX ARTS - FACADES	33000	33000	004835	448 000,00 €
13	324	1323	30233	0013014 - MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION	33000	33000	0013014	76 943,00 €
13	824	1323	30228	003605N - PRU PLANOISE - AMENAGEMENTS SECTEUR FORUM	30300	30300	003605N	30 055,00 €
13	93	1323	30227	00540 - DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	00540	8 333,00 €
1323								583 331,00 €
<i>Sous-total de la nature 1323 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS :</i>								
13	324	13251	29032	008044 - MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUB	33000	33000	008044	5 000,00 €
13	824	13251	27748	003605 - PRU PLANOISE	30100	30100	003605	6 984,15 €
13251								11 984,15 €
<i>Sous-total de la nature 13251 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - GFP DE RATTACHEMENT :</i>								
13	824	1327	30134	008015 - PARKING PASTEUR	30100	30100	008015	116 987,73 €
13	824	1327	30231	0099007 - ZAC ILOT PASTEUR	30100	30100	0099007	50 145,00 €
1327								167 132,73 €
<i>1327 SUBVENTIONS D'EQUIP. NON TRANSFERABLES - BUDGET COMMUNAUTAIRE FONDS STRUCTURELS :</i>								
13	322	1328	27868	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	29 486,00 €
13	823	1328	19278	005038-PARC URBAIN ORU PLANOISE	34000	34000	005038	62 528,82 €
13	824	1328	23534	003605I-PRU PLANOISE - SITE TRIPODE	30300	30300	003605I	485 667,41 €
13	824	1328	28835	003605M - PRU PLANOISE - ILOT OUEST	30300	30300	003605M	101 264,30 €
1328								678 945,53 €
<i>Sous-total de la nature 1328 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES :</i>								
13								3 767 525,37 €
<i>Sous-total du chapitre 13 :</i>								
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
16	01	1641	15881	EMPRUNTS EN EUROS	20200	20200		8 822 000,00 €
1641								8 822 000,00 €
<i>Sous-total de la nature 1641 EMPRUNTS EN EUROS :</i>								
16								8 822 000,00 €
<i>Sous-total du chapitre 16 :</i>								
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
27	213	27836	23611	CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES	21100	21100		150 000,00 €
27836								150 000,00 €
<i>Sous-total de la nature 27836 CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES :</i>								
27								150 000,00 €
<i>Sous-total du chapitre 27 :</i>								
TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT								12 739 525,37 €

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET EAU
 Section : INVESTISSEMENT
 Sous : DEPENSE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
20		2031	13565	00E8017-BARRAGE DE CHENECEY - CREATION D'UNE PASSE A P	36100	36100	00E8017	1 860,26 €
20		2031	14575	00E512 - DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	13 950,00 €
				<i>Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 15 800,26 €</i>				
				<i>Sous-total du chapitre 20 : 15 800,26 €</i>				
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
21		21311	7381	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	263 849,80 €
				<i>Sous-total de la nature 21311 BATIMENTS D'EXPLOITATION : 263 849,80 €</i>				
21		21351	7382	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	33 834,02 €
				<i>Sous-total de la nature 21351 BAT. D'EXPLOIT. INSTAL. GENERALES - AGENCEMENTS - AMENAG. DES CONST. : 33 834,02 €</i>				
21		21531	7384	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	1 893,97 €
21		21531	7385	00E6004-EXECUTION DES BRANCHEMENTS NEUFS	36100	36100	00E6004	3 333,34 €
21		21531	9491	00E9003-TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	36100	36100	00E9003	133 577,50 €
				<i>Sous-total de la nature 21531 RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU : 138 804,81 €</i>				
21		2154	7386	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	9 733,60 €
				<i>Sous-total de la nature 2154 MATERIEL INDUSTRIEL : 9 733,60 €</i>				
21		21561	7387	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	3 295,00 €
				<i>Sous-total de la nature 21561 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - MAT. SPECIFIQUE D'EXPLOITATION : 3 295,00 €</i>				
21		2182	7388	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	42 743,85 €
				<i>Sous-total de la nature 2182 MATERIEL DE TRANSPORT : 42 743,85 €</i>				
21		2183	7389	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	686,00 €
				<i>Sous-total de la nature 2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE : 686,00 €</i>				
				<i>Sous-total du chapitre 21 : 492 546,68 €</i>				
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
23		2313	15583	00E14008 - -PROJET DE SITE PORT DOUVOT BATIMENT	36100	36100	00E14008	50 797,07 €
23		2313	15584	-00E4804 - MISE EN CONFORMITE STATION CHENECEY	36100	36100	00E4804	45 668,80 €
				<i>Sous-total de la nature 2313 CONSTRUCTIONS : 96 465,87 €</i>				
23		2315	7404	00E94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN	36100	36100	00E94034	12,03 €
23		2315	7405	00E95017-PERIMETRE DE PROTECTION ARCIER ET CHENECEY	36100	36100	00E95017	66 000,00 €
23		2315	7406	00E96047-SYNDICAT MIXTE PARC SCIENTIFIQUE ETIndustr. BE	36100	36100	00E96047	58 947,44 €
23		2315	13567	-00E13011 - TRANSPORT EN SITE PROPRE BOULOIE CAMPUS	36100	36100	00E13011	12 804,89 €
				<i>Sous-total de la nature 2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES : 136 864,16 €</i>				
				<i>Sous-total du chapitre 23 : 233 330,03 €</i>				
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT							741 676,97 €	

Collectivité VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire 2017
Budget BUDGET EAU
Section INVESTISSEMENT
Sens RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016**

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
13	13111	7383	00E95017	PERIMETRE DE PROTECTION ARCIER ET CHENECEY	38100	36100	00E95017	38 441,00 €
	13111	Sous-total de la nature 13111 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU						38 441,00 €
13	Sous-total du chapitre 13							38 441,00 €
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
16	1641	7389	00E512	DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	300 000,00 €
16	1641	8490	00E9003	TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	36100	36100	00E9003	200 000,00 €
	1641	Sous-total de la nature 1641 EMPRUNTS EN EUROS						500 000,00 €
16	Sous-total du chapitre 16							500 000,00 €
TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT								538 441,00 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2017
Budget	BUDGET ASSAINISSEMENT
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
20		2031	11595	00A11017-PROJET DE SITE PORT DOUVOT	36200	36200	00A11017	4 200,00 €
20		2031	11597	00A9001-REPERAGE CARTOGRAPHIQUE DES RESEAUX	36200	36200	00A9001	31 312,57 €
20		2031	14651	00A14008 - PROJET DE SITE PORT DOUVOT BATIMENT	36200	36200	00A14008	1 481,80 €
		2031		<i>Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 36 994,37 €</i>				
20				<i>Sous-total du chapitre 20 : 36 994,37 €</i>				
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21		21351	10567	00A86800-TRAVAUX NEUFS - GROSSES REPARATIONS A LA STAT	36200	36200	00A86800	2 160,25 €
21		21351	11598	00A11017-PROJET DE SITE PORT DOUVOT	36200	36200	00A11017	109 796,54 €
21		21351	12614	00A513 - DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	41 791,26 €
		21351		<i>Sous-total de la nature 21351 INSTALLATIONS GENERALES - BATIMENTS D'EXPLOITATION : 153 748,05 €</i>				
21		21532	9538	00A8004-EXECUTION DES BRANCHEMENTS NEUFS	36200	36200	00A8004	21 962,12 €
21		21532	9540	00A9003-TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	36200	36200	00A9003	331 505,08 €
		21532		<i>Sous-total de la nature 21532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : 353 467,20 €</i>				
21		2154	7437	00A513-DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	403,00 €
		2154		<i>Sous-total de la nature 2154 MATERIEL INDUSTRIEL : 403,00 €</i>				
21		2182	7439	00A513-DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	169 306,83 €
		2182		<i>Sous-total de la nature 2182 MATERIEL DE TRANSPORT : 169 306,83 €</i>				
21				<i>Sous-total du chapitre 21 : 676 925,08 €</i>				
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
23		2313	15670	00A14009 - -PROJET DE SITE PORT DOUVOT METHANISATION	36200	36200	00A14009	788 844,78 €
23		2313	15671	00A14008 - -PROJET DE SITE PORT DOUVOT BATIMENT	36200	36200	00A14008	48 646,11 €
		2313		<i>Sous-total de la nature 2313 CONSTRUCTIONS : 837 490,89 €</i>				
23		2315	7345	00A94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN 30300	30300	30300	00A94034	192,15 €
23		2315	7346	00A96047-SYNDICAT MIXTE PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTR. BE 30300	30300	30300	00A96047	12 511,02 €
23		2315	10563	00A8025A-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - BOULEV 30300	30300	30300	00A8025A	1 690,74 €
23		2315	10554	00A8025F-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - BASSIN 30300	30300	30300	00A8025F	7 804,83 €
23		2315	13640	00A13011 - -TRANSPORT EN SITE PROPRE BOULOIE CAMPUS	36200	36200	00A13011	18 731,04 €
		2315		<i>Sous-total de la nature 2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES : 40 928,78 €</i>				
23				<i>Sous-total du chapitre 23 : 878 420,65 €</i>				
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								1 592 340,10 €

Collectivité : VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire : 2017
Budget : BUDGET ASSAINISSEMENT
Section : INVESTISSEMENT
Sens : RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
13		13111	12612	00A8025F	- TCSP - BASSIN MERMOZ	30300	30300	00A8025F	216 398,00 €
		13111			<i>Sous-total de la nature 13111 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU : 216 398,00 €</i>				
13		13118	15873	00A14009	- -PROJET DE SITE PORT DOUVOT METHANISATION	36200	36200	00A14009	42 500,00 €
		13118			<i>Sous-total de la nature 13118 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES : 42 500,00 €</i>				
13					<i>Sous-total du chapitre 13 : 258 898,00 €</i>				
TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT									258 898,00 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2017
Budget	BUDGET FORETS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Chap	Fct	Nature	n.T.C	Imputation Libelle	Service			Montant voté
					Ges:	Util.	Operation	
21		2128	7289	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	13 600,00 €
		2128		<i>Sous-total de la nature 2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 13 600,00 €</i>				
21		21318	7290	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	1 310,71 €
		21318		<i>Sous-total de la nature 21318 CONSTRUCTIONS - AUTRES BATIMENTS PUBLICS : 1 310,71 €</i>				
21		2151	7291	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	13 500,00 €
		2151		<i>Sous-total de la nature 2151 RESEAUX DE VOIRIE : 13 500,00 €</i>				
21		2152	7292	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	2 480,52 €
		2152		<i>Sous-total de la nature 2152 IMMOB. CORPORELLES - INSTALLATIONS DE VOIRIE : 2 480,52 €</i>				
21		2158	7293	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	2 748,90 €
		2158		<i>Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 2 748,90 €</i>				
21				<i>Sous-total du chapitre 21 : 33 620,13 €</i>				
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								33 520,13 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2017
Budget	BUDGET FORETS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	RECETTE

ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016

Collectivité : VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire : 2017
 Budget : BUDGET CHAUFFAGE URBAIN
 Section : INVESTISSEMENT
 Sens : DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016**

Imputation				Service			Montant vote	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libelle	Gest.	Util.		Operation
20		2031	11216	00C7031 - CHAUF URB-DESS ENERGETIQ PLANOISE HDC	30900	30900	00C7031	13 486,00 €
		2031		Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 13 486,00 €				
20				Sous-total du chapitre 20 : 13 486,00 €				
Imputation				Service			Montant vote	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libelle	Gest.	Util.		Operation
23		2313	6186	00C10003-CONSTRUCTION NOUVELLE CHAUFFERIE CHAUFFAGE	30900	30900	00C10003	10 005,58 €
		2313		Sous-total de la nature 2313 CONSTRUCTIONS : 10 005,58 €				
23		2315	3107	00C3605-PRU PLANOISE	30900	30900	00C3605	36 134,16 €
23		2315	3109	00C5057-ADAPTATION CONFORMITE (30 ans)	30900	30900	00C5057	121 999,79 €
23		2315	3111	00C6794-ADAPTATION CONFORMITE (15 ANS)	30900	30900	00C6794	203 352,51 €
23		2315	3116	00C94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN	30900	30900	00C94034	158 084,06 €
23		2315	12228	00C16006 - SECURISATION RESEAU	30900	30900	00C16006	1 592 741,24 €
		2315		Sous-total de la nature 2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 2 112 311,76 €				
23				Sous-total du chapitre 23 : 2 122 317,34 €				
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								2 135 803,34 €

Collectivité VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire 2017
 Budget BUDGET CHAUFFAGE URBAIN
 Section INVESTISSEMENT
 Sens RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation		Service			Montant voté
				Libelle		Gest.	Utl.	Opération	
13		1311	8197 00C10003	CONSTRUCTION NOUVELLE CHAUFFERIE CHAUFFAGE		30900	30900	00C10003	2 186 015,10 €
		1311		Sous-total de la nature 1311 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT : 2 186 015,10 €					
13		1313	9212	CONSTRUCTION NOUVELLE CHAUFFERIE		30900	30900	00C10003	80 000,00 €
		1313		Sous-total de la nature 1313 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS : 80 000,00 €					
13		1318	6185 00C10008	FRAIS RACCORDEMENT CHAUFFAGE URBAIN		30900	30900	00C10008	43 704,28 €
		1318		Sous-total de la nature 1318 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES : 43 704,28 €					
13				Sous-total du chapitre 13 : 2 309 719,38 €					
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libelle		Gest.	Utl.	Opération	Montant voté
27		2762	3119 00C5059	CHAUFFAGE URBAIN		30900	30900	00C5059	344 008,00 €
		2762		Sous-total de la nature 2762 CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE T.V.A. : 344 008,00 €					
27				Sous-total du chapitre 27 : 344 008,00 €					
TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT									2 653 727,36 €

Collectivité VILLE DE BESANCON
 Exercice budgétaire 2017
 Budget BUDGET LOT MONTARMOTS
 Section FONCTIONNEMENT
 Sens DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016**

Chap	Fct	Nature	n° LC	Imputation Libelle	Service			Montant vote
					Gest.	Utl.	Opération	
011		6045		3:ACHATS ETUDES, PREST.SCES (TERRAINS A AM	30300	30300		40 000,00 €
		6045		<i>Sous-total de la nature 6045 ACHATS ETUDES, PREST.SCES (TERRAINS A AM : 40 000,00 €</i>				
011		605		4 ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	30300	30300		590 000,00 €
		605		<i>Sous-total de la nature 605 ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX : 590 000,00 €</i>				
011		608		5 FRAIS ACCESSOIRES SUR TERR.EN COURS AMEN	30300	30300		33 200,00 €
		608		<i>Sous-total de la nature 608 FRAIS ACCESSOIRES SUR TERR.EN COURS AMEN : 33 200,00 €</i>				
011				<i>Sous-total du chapitre 011 : 663 200,00 €</i>				
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT								663 200,00 €

Collectivité VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire 2017
Budget BUDGET LOT MONTARMOTS
Section FONCTIONNEMENT
Sens RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A
 LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 016**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libelle	Service			Montant vote
						Gest.	Util.	Opération	
70		7015			1 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		700 000,00 €
		7015			<i>Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES : 700 000,00 €</i>				
70									<i>Sous-total du chapitre 70 : 700 000,00 €</i>
TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT									700 000,00 €

RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	
INVESTISSEMENT	18 911 712,14
BUDGET EAU	
INVESTISSEMENT	741 676,97
BUDGET ASSAINISSEMENT	
INVESTISSEMENT	1 592 340,10
BUDGET FORETS	
INVESTISSEMENT	33 520,13
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	
INVESTISSEMENT	2 135 803,34
Sous-total INVESTISSEMENT	23 415 052,68
ZONE LOTISSEMENT MONTARMOTS	
FONCTIONNEMENT	663 200,00
Sous-total FONCTIONNEMENT	663 200,00
TOTAL GENERAL	24 078 252,68

Besançon, le - 9 JAN. 2017
M. le Maire-Président,

Jean Louis Fousseret

Jean-Louis Fousseret



Monsieur le Chef de Service Comptable,

Pierre FAIVRE

L'Inspectrice Divisionnaire
des Finances Publiques

Sophie LAUPRETE

RECAPITULATIF DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	
INVESTISSEMENT	12 739 525,37
BUDGET EAU	
INVESTISSEMENT	538 441,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	
INVESTISSEMENT	258 898,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	
INVESTISSEMENT	2 653 727,36
Sous-total INVESTISSEMENT	16 190 591,73
ZONE LOTISSEMENT MONTARMOTS	
FONCTIONNEMENT	700 000,00
Sous-total FONCTIONNEMENT	700 000,00
TOTAL GENERAL	16 890 591,73

Besançon, le - 9 JAN. 2017
M. le Maire-Président,

Jean Louis Fausseret

Jean-Louis Fausseret

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Pierre FAIVRE

Pierre FAIVRE

L'inspectrice Divisionnaire
des Finances Publiques

Sophie LAUPRETE

Sophie LAUPRETE